

Sport pour toutes et tous

**Enquête sociologique sur les équipements et les pratiques sportives
dans la ville de Fontenay-sous-Bois**



Rapport final

Stage d'enquête du master Problèmes sociaux et enquête sociologique

Co-auteurs.trices :

ASFAUX Ludivine, BARRAUD Maëlle, BATY Léna, BENAISSE Rachel, BILLAT Bruno, BROUSSE Mila, DELHOMME Marie, DUPONT Cleya, DEHORS Mathis, DUPUY Océane, HAIDAR Sana Abou, HAMZA Nayira, HARDY Lisa, QUICK Thomas, RUZITSKA Flavie, VAN DEN BOS Gerco

Coordonné par :

Lorraine Bozouls, Maîtresse de conférences en sociologie
Martin Thibault, Maître de conférences en sociologie

Juin 2025

Table des matières

Introduction.....	4
1. Une ville sportive en tension.....	7
1.1 Histoire du sport ouvrier à Fontenay-sous-Bois.....	7
Retour sur l'histoire du sport moderne en France : l'émergence du sport ouvrier	7
FSGT : Quand le sport ouvrier franchit un nouveau cap.....	9
Incarnation de l'histoire du sport moderne à Fontenay-sous-Bois	10
1.2 La lutte des places : créneaux, équipements, subventions	11
Equité dans l'accès aux équipements	12
Concurrence dans l'accès aux subventions	14
1.3 Démocratiser l'accès au sport	15
Genre et classes sociales : des profils contrastés de pratiquant.es en fonction des sports	16
Créations de sections handisports et féminines	17
Des aides pour faciliter l'accès au sport	19
2. Bénévoles et professionnels des clubs : enjeux d'encadrement du sport.....	22
2.1 Enjeux autour du bénévolat.....	22
Profils des bénévoles	22
Travail gratuit et ses limites.....	24
L'engagement	25
2.2 Enjeux de salarisation : demandes des fédérations d'être professionnalisé	26
2.3 Des acteurs privés professionnalisés	29
3. Des sections tiraillées entre la pratique de loisir et la compétition.....	34
3.1 Sport pour tous	34
Valoriser la dimension éducative et familiale	34
Vanter la proximité avec la nature et la culture	35
Rechercher du bien-être et lutter contre la sédentarité	35
Favoriser l'inclusion.....	36
Une négation de la compétition	36
3.2 Encourager le sport de haut niveau	37
Organiser et structurer la compétition sportive	37
L'impact financier de la concurrence	38
Inculquer des valeurs à travers le sport de compétition.....	39
3.3 Concilier compétition et loisirs	39

Conclusion	40
------------------	----

Introduction

L'année 2024 a été marquée par l'organisation des Jeux Olympiques en France, un événement qui s'est traduit par une grande ferveur nationale avec des stades pleins et un bilan sportif historique pour les athlètes français avec soixante-quatre médailles aux Jeux Olympiques et soixantequinze aux Jeux Paralympiques. L'engouement a été tel, que certains acteurs du secteur sportif vont même jusqu'à parler d'un « *effet JO* » sur les pratiques sportives des Français, se traduisant, notamment, d'après les premières tendances perçues par ces derniers, par une hausse des inscriptions sportives, en particulier en région Île-de-France où les JO ont eu lieu. L'expression d'« héritage des Jeux » est ainsi revenue maintes fois sur la scène médiatique.

Nous avons également choisi de travailler sur le sport cette année, car l'année dernière, nous avions étudié les pratiques culturelles de la commune après l'ouverture du théâtre municipal le 8 octobre 2023. Nous avons ainsi pu constater que la frontière entre le sport et la culture peut parfois être floue, certaines activités, comme la danse ou l'équitation, se situant à l'intersection de ces deux domaines. En plus de ces frontières floues entre sport et culture, nous avons également observé des tensions entre ces deux domaines. Celles-ci se traduisent notamment par une concurrence, particulièrement en termes de légitimité, de ressources financières et de lieux de pratique. Plusieurs enquêtés avaient souligné que, si des investissements importants avaient été faits pour le théâtre, le même type d'efforts n'avait pas été consacré aux infrastructures sportives, comme la construction de gymnases ou d'équipements dédiés au sport. Cette observation rend d'autant plus pertinente l'étude du domaine sportif à la suite de travaux sur la culture, afin de mieux comprendre la tension entre sport et culture.

Lorsque l'on enquête sur le sport, il est important de distinguer l'approche sanitaire de l'approche sociologique. En santé publique, la promotion du sport s'inscrit principalement dans une logique de lutte contre la sédentarité. L'approche sociologique considère quant à elle le sport comme une activité créatrice d'interactions sociales et productrice de légitimité et d'opportunités. Le sport est à la fois un témoin des inégalités mais également un levier pour tenter de les réduire. En 2022, les personnes de niveau bac + 5 et plus étaient deux fois plus nombreuses à pratiquer un sport que les non-diplômées¹. Ces inégalités sont visibles dès le plus jeune âge et sont conditionnées par le niveau de vie des ménages : 71 % des enfants dont les parents disposent de bas revenus ne sont pas inscrits dans un club ou une association sportive et culturelle contre 38 % des enfants dont les parents disposent de hauts revenus². Il existe également des inégalités d'accès et de valorisation entre les différents sports. Le sport se situe en effet au carrefour des styles de vie et possède une valeur symbolique propre selon sa place dans la hiérarchie des pratiques. Il participe à la socialisation, notamment chez les jeunes, en favorisant la reproduction sociale et l'intériorisation de dispositions de classe et de genre. Marqueur social important, il reflète l'appartenance à une classe ou un groupe, tout en

¹ Ils sont 86 % contre 47 % (Baromètre national des pratiques sportives 2022, INJEP).

² « Le droit des enfants aux loisirs, au sport et à la culture », Le défenseur des droits, 2023.

engageant un rapport au corps et son façonnement, ce que Pierre Bourdieu appelle l' « hexis corporelle ». Ainsi, la pratique sportive fonctionne comme un signe de distinction sociale.

Le sport est donc un domaine transversal et multidimensionnel, ayant des incidences sur de nombreux pans de la vie des individus. Cela est visible à l'échelle de la municipalité où les questions sportives sont traitées au sein de la Direction des sports, mais aussi de la Direction de l'enfance, de la Direction de la Santé ou encore du Centre Communal d'Action Sociale avec des programmes visant à améliorer l'accès au sport pour des populations défavorisées. Comme nous le verrons par la suite, Fontenay est par ailleurs une commune marquée par l'histoire spécifique du communisme municipal où le sport occupe une place centrale. Cet héritage étant toujours visible aujourd'hui dans la diversité des équipements municipaux. À côté de cette gestion publique du sport, il existe également des acteurs associatifs et privés qui participent à la vie sportive locale. La plus grande association sportive de la ville, l'Union Sportive Fontenaysienne (USF), compte 7 000 adhérents répartis dans une cinquantaine de sections. À ses côtés, deux autres associations importantes : l'Espérance qui regroupe environ 1 000 adhérents, et la Section Sportive de Gymnastique Volontaire (SSGV) qui en compte 500. Ces associations se répartissent les disciplines afin d'éviter une concurrence directe : par exemple, l'Espérance propose des activités comme la gymnastique, la danse et l'escrime, qui ne sont pas présentes à l'USF. Cette vie associative sportive particulièrement riche (près d'un habitant sur cinq est adhérent d'une de ces trois associations alors qu'elles n'embrassent pas la totalité des pratiques sur la commune) fait de la ville de Fontenay-sous-Bois, un terrain particulièrement favorable à l'étude des structures et des pratiques sportives pour le sociologue. Dans notre enquête, nous avons appréhendé le sport afin de le saisir dans son acception la plus large possible et nous avons rencontré des encadrants, des bénévoles et quelques pratiquants de différents sports tels que des sports collectifs, de combat, de raquettes, d'arts martiaux, artistiques sans oublier les pratiques libres et non encadrées comme le jogging ou le renforcement musculaire.

Ce rapport présente les résultats d'une enquête menée sur la commune en octobre 2024 (voir encadré 1). Nous nous intéresserons dans un premier temps à l'ancrage historique des traditions sportives à Fontenay-Sous-Bois, ce qui implique de faire un détour par l'histoire du sport moderne en France et, en particulier, de l'émergence du sport ouvrier dont l'héritage perdure encore aujourd'hui, non sans certaines tensions. Compte tenu de l'importance du sport ouvrier dans l'essor des pratiques sportives populaires dans la ville au XX^e siècle avec des associations comme la FSGT, nous reviendrons sur les dispositifs publics mis en place afin de démocratiser le sport et de lutter contre certaines inégalités qui s'observent à l'échelle nationale et à Fontenay-sous-Bois. Nous analyserons ensuite dans un deuxième temps le fonctionnement interne des associations qui valorisent d'un côté le bénévolat et de l'autre recherchent une certaine professionnalisation de leurs acteurs. Enfin, nous montrerons comment les sections sportives locales sont tiraillées entre deux objectifs distincts : favoriser une pratique accessible de loisirs et développer le sport à haut niveau.

Encadré 1 : Méthodologie d'enquête

Le présent rapport est le fruit d'un stage d'enquête réalisé à Fontenay-sous-Bois par les étudiants de Master 1 et 2 du département de sociologie de l'Université de Limoges³ encadré par deux enseignants chercheurs : Lorraine Bozouls et Martin Thibault. L'immersion a eu lieu du 19 au 25 octobre 2024. Le stage fait partie de l'offre de formation obligatoire proposée en Master. Mené avant tout dans un objectif pédagogique, le stage d'enquête permet aux étudiants de se former à un travail d'enquête en groupe, de se familiariser collectivement avec une pratique d'enquête intensive, dans un temps réduit et dans un univers peu connu au départ. L'extériorité du terrain permet aux étudiants de porter un regard neuf et original sur des enjeux locaux tout en les analysant de manière sociologique.

L'enquête se déroule dans un laps de temps réduit et se distingue ainsi des enquêtes classiques en sociologie où les temporalités sont généralement plus longues. Une formalisation partielle des résultats a été réalisée lors d'une présentation orale le dernier jour du stage, reposant sur la volonté de restituer les premiers résultats d'enquête aux enquêtés, mais aussi, plus largement, aux habitants potentiellement intéressés de la commune. Cette enquête s'est révélée facile à mener grâce à la structuration claire des différentes sections et à la disponibilité des participants, qui, pour la plupart, étaient habitués à donner de leur temps, notamment en tant que bénévoles dans leurs clubs sportifs. De plus, ce stage a pu se faire dans de très bonnes conditions matérielles grâce au soutien déterminant de la mairie de Fontenay-sous-Bois, qui a permis aux étudiants de bénéficier de deux logements collectifs et d'une salle de travail à la Maison du Citoyen.

Le rapport a été rédigé dans le cadre de séances d'un atelier d'écriture à partir des matériaux récoltés pendant l'enquête. Il s'appuie principalement sur les 55 entretiens réalisés avec des personnes impliquées dans la vie sportive de la ville : des membres des bureaux des sections de l'USF et des associations privées, des membres des bureaux de l'USF et de la SSGV et des acteurs institutionnels. Les entretiens ont duré entre 45 minutes et trois heures, et ont porté sur l'organisation des différents clubs de la ville, les infrastructures, le financement et les budgets associés, ainsi que sur l'organisation de la vie sportive de la ville de Fontenay. Ces entretiens ont été menés par groupe de deux à trois étudiants (aussi parfois accompagnés d'un des enseignants) dans les gymnases de la ville, dans des cafés, au domicile des enquêtés et à la Maison du Citoyen, ce qui nous a permis de réaliser des observations, sur lesquelles nous nous appuyons également. D'autres entretiens, plus courts et moins formels, ont été réalisés avec des habitants. Les entretiens ont été enregistrés et ont fait l'objet de retranscriptions partielles et d'une analyse sur laquelle se base le rapport. Les noms, prénoms et données personnelles des enquêtés ont été anonymisés, sauf pour les personnes dont la fonction institutionnelle est indispensable à la compréhension du propos.

En plus de ce matériau qualitatif, le rapport s'appuie sur le traitement et l'analyse de données statistiques fournies par certaines sections sportives en fonction de leur disponibilité. Grâce à des analyses descriptives de ces données statistiques, nous pourrons ainsi mieux analyser la réception des politiques autour du sport et le profil social de certains usagers. En parallèle, des statistiques nationales produites par l'Insee sur les pratiques sportives des Français seront mobilisées au cours du rapport, afin de mettre en perspective les pratiques des Fontenaysiens.

³ ASFAUX Ludivine, BARRAUD Maëlle, BATY Léna, BENAISSE Rachel, BILLAT Bruno, BROUSSE Mila, DELHOMME Marie, DUPONT Cleya, DEHORS Mathis, DUPUY Océane, HAIDAR Sana Abou, HAMZA Nayira, HARDY Lisa, QUICK Thomas, RUZITSKA Flavie, VAN DEN BOS Gerco

1. Une ville sportive en tension

Revenir sur l'histoire du sport à Fontenay-sous-Bois impose de s'intéresser à la mise en place des pratiques sportives en France et aux agents qui ont contribué à leur développement. En effet, les tendances observées à Fontenay-sous-Bois font écho à celles observées à l'échelle nationale car le sport à Fontenay-sous-Bois a d'abord été influencé par des courants militaristes et bourgeois avant de se démocratiser et devenir plus accessible aux classes populaires. De fait, étudier le sport à Fontenay-sous-Bois, c'est aussi s'intéresser au sport en banlieue, et plus spécifiquement en Île-de-France. Effectivement, comme dans de nombreuses villes de la banlieue parisienne, le sport a été largement porté par la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT), qui a défendu un certain nombre de valeurs à travers la pratique sportive. L'objectif était au départ de s'affranchir d'une pratique sportive principalement bourgeoise et militariste au XIX^e siècle pour évoluer progressivement vers une approche qui a associé des objectifs politiques et éducatifs aux activités sportives.

1.1 Histoire du sport ouvrier à Fontenay-sous-Bois

En France, le sport moderne se développe sous des formes très contrastées. Il est à la fois un instrument de préparation militaire et un loisir élitiste, avant l'émergence de mouvements sportifs populaires portés par des associations comme la Fédération sportive et gymnique du travail. C'est à l'occasion de notre enquête sur le sport à Fontenay-sous-Bois que nous avons pu constater la prégnance de cet héritage au niveau local.

Retour sur l'histoire du sport moderne en France : l'émergence du sport ouvrier

Au XIX^e siècle, le sport se divise en deux grandes orientations. D'une part, il existe une dimension autour de l'escrime et de la gymnastique très militariste et nationaliste, qui résulte de la défaite de 1870, dans laquelle l'objectif principal est de préparer la jeunesse à un éventuel conflit futur. En effet, cette défaite des troupes napoléoniennes contre les troupes prussiennes va entraîner, entre autres, la perte de l'Alsace et la Lorraine et va introduire dans tout le pays un très large sentiment d'esprit de revanche. Léon Gambetta résumait bien cet état d'esprit avec cette formule qui a fait date « Y penser toujours, n'en parler jamais », qui témoigne bien de cette douleur très vive et des ambitions politiques sous-jacentes. Quoi qu'il en soit, cet état d'esprit ambiant va nourrir cette idée que l'armée française doit se préparer physiquement à un possible conflit imminent. La gymnastique, par les vertus bellicistes qu'on lui prête, va être aussitôt perçue comme un moyen de renforcer les capacités physiques et va donc être placée au-devant de la scène et rendue obligatoire dans tous les établissements scolaires. En quelques années, des milliers de sociétés de gymnastique furent créées et cette pratique servit plus largement à transmettre les valeurs républicaines et à former des bons citoyens. Ainsi, à la fin du XIX^e siècle, le sport est surtout valorisé pour la notion d'hygiène et les dimensions militaire et nationaliste qu'il véhicule.

Parallèlement à cette dimension, on trouve aussi à l'époque, une pratique sportive bourgeoise et élitiste, à l'instar de l'équitation et de l'escrime qui sont pratiquées par la haute société parisienne et la grande bourgeoisie. Ces sports sont essentiellement des loisirs réservés aux

classes dominantes jouissant d'un temps disponible et de pratiques renforçant l'entre-soi. L'écrivain Eugène Chapus décrit le sport à cette époque comme un des « passe-temps de la belle existence ». Le sport appartient donc à un style de vie bourgeois et constitue un véritable marqueur de différenciation sociale. D'ailleurs, en France, au début du XX^e siècle, le sport est largement perçu par les ouvriers comme une activité réservée à la bourgeoisie. Cette perception s'explique par les conditions de travail des ouvriers, particulièrement harassantes et mutilantes pour le corps, ainsi que le manque de temps libre, rendant difficile la participation à des activités sportives.

En plus d'être largement associé à la bourgeoisie, le sport est également perçu par une large partie du mouvement ouvrier comme un promoteur de l'idéologie capitaliste, notamment par les valeurs qu'il véhicule telles que l'exaltation de la compétition et la valorisation individuelle par exemple. D'ailleurs, un certain nombre de patrons vont considérer le sport comme un moyen de faire intégrer l'esprit d'entreprise aux ouvriers et comme un instrument de contrôle social permettant de freiner les ardeurs contestataires des ouvriers. Ce paternalisme social est, par exemple, très marqué dans le développement du football en Angleterre. Sport d'inspiration ouvrière avec des premiers clubs souvent créés par des corporations ouvrières, il est vite repris par le patronat pour en diminuer la charge critique.

Néanmoins, assez tôt, certaines voix militantes et des promoteurs du sport ouvrier, tels que le député communard Paschal Grousset, commencent à s'élever et à faire entendre que la classe ouvrière française doit s'organiser sur tous les terrains, y compris ceux de sport, ce qui va faire apparaître le sport ouvrier dans le dialogue social. Cette émergence du sport ouvrier se fait aussi avec la conscientisation massive de l'élargissement des patronages et des formes d'encadrement des sports catholiques, donnant parfois lieu à des derbys au nom évocateur comme la Prolétarienne et la Jeanne d'Arc, renvoyant à des formes d'encadrement différentes.

Le sport ouvrier a ainsi pour ambition de devancer le patronage catholique, qui se développe et commence à encadrer la pratique sportive mais aussi d'être un moteur d'émancipation en liant sport et morale permettant ainsi le développement de valeurs différentes : l'éducation populaire, le collectif, l'humanisme, la solidarité, l'entraide⁴. Cela va donner lieu à la création d'une union sportive en 1907. Cette dernière se constitue en partie en opposition à l'organisation catholique qui s'est formée à la fin du XIX^e siècle et qui devient une composante centrale du sport français avec la Fédération gymnastique et sportive des Patronages de France (FGSPF) fondée en 1898. Les valeurs défendues sont bien différentes et associent transmission de convictions religieuses et patriotiques suite à la défaite française de 1870.

La première fédération sportive ouvrière, la Fédération sportive athlétique socialiste (FSAS) voit le jour en 1909. Elle devient en 1913 la Fédération socialiste des sports et gymnastique. À ses débuts, cette fédération ne se distingue pas véritablement du sport bourgeois. À ce titre, on retrouve dans son programme la présence de sports individuels tels que le tennis et la boxe et

⁴ Jacques Defrance, « L'autonomisation du champ sportif. 1890-1970 », *Sociologie et société*, volume 27, numéro 1, 1995 et Jacques Defrance, « La politique de l'apolitisme. Sur l'autonomisation du champ sportif », *Politix*, n°50, 2000.

on sait qu'elle participe à des compétitions. Toutefois, la place de la compétition sportive n'occupe pas une place trop prépondérante contrairement à son homologue bourgeois. Cette conception de la pratique sportive permet une meilleure conciliation avec les valeurs socialistes qui prônent davantage l'éducation populaire que les performances individuelles.

Le rapprochement du sport et du politique, considéré comme évident par les dirigeants, n'est pas partagé par tous les membres ni du reste parmi tous les militants de la SFIO, notamment chez les guesdistes et se heurte à ce titre à de multiples difficultés. Le sport ouvrier va connaître alors une période d'une dizaine d'années difficiles du fait, d'une part, des divisions au sein du mouvement ouvrier puisque le congrès de Tours en 1920 marque la séparation entre socialistes et communistes. D'autre part, son orientation politique le place dans une position de relégation par rapport aux autres fédérations sportives, dites « officielles », qui faisaient de l'apolitisme, principe central de la loi de 1901, un pilier de la pratique sportive. Parallèlement, cette fédération était également confrontée à un État profondément anticomuniste, ce qui rendait encore plus difficile son développement.

Cependant, c'est dans la configuration politique des années 1930, qui va donner lieu à la réunification syndicale et à l'arrivée au gouvernement du Front Populaire que le sport ouvrier va connaître un nouveau souffle avec la création de la Fédération sportive et gymnique du travail.

FSGT : Quand le sport ouvrier franchit un nouveau cap

Dès 1934-1935, un rapprochement syndical s'opère et des mouvements de réunification du mouvement ouvrier prennent forme notamment en réponse à des émeutes du 6 février menées par les ligues d'extrême droite. Ce climat va donner lieu à la formation du Front Populaire qui est issu d'une coalition entre le Parti radical, la SFIO et le Parti communiste. Cette réunification du mouvement ouvrier avait déjà été entamée en amont dans le sport ouvrier par la création de la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT), créée lors d'un congrès le 24 décembre 1934, et qui réunifie différentes fédérations d'inspiration socialistes ou communistes. C'est un véritable tournant dans l'histoire du sport ouvrier qui s'amplifie en 1936 car la FSGT a désormais le gouvernement du Front Populaire comme interlocuteur avec un ministre des Sports, Léo Lagrange, au programme proche des valeurs portées par la FSGT. En effet, la FSGT se fonde sur le rejet du racisme, la solidarité avec les victimes d'injustice sociale, des persécutions politiques et la défense des intérêts sportifs du monde du travail.

Dans un contexte de montée du nazisme et du fascisme en Europe, elle s'illustre notamment en s'opposant, en 1936, à la participation de la France aux Jeux de Berlin organisés par Hitler et en envoyant, en signe de protestation, une importante délégation aux Olympiades populaires de Barcelone organisées en protestation des Jeux olympiques officiels, et ce en pleine Guerre d'Espagne alors que les brigadiers espagnols luttent les armes à la main contre les milices fascistes.

Si la FSGT continue d'être fortement engagée dans la lutte contre le fascisme, comme le montre l'exemple des Olympiades populaires, elle s'investit désormais moins dans la lutte contre le sport bourgeois et se concentre davantage dans la promotion d'un sport populaire de masse.

Durant cette période, elle connaît un grand emballement numérique avec 120 000 adhérents en 1938 contre 30 000 quelques années auparavant, notamment en raison d'une politique qui favorise les pratiques sportives adaptées aux besoins de la population. Elle souhaite encourager le sport pour tous et défend dorénavant un sport populaire. Dès lors, la FSGT ne cessera de relier et de connecter le sport aux questions de société et aux aspirations du public en s'attachant à faire du sport populaire un sport de qualité, peu coûteux, démocratique, laïque et enfin convivial. D'ailleurs, sur le plan national, elle contribue au développement de plusieurs activités sportives, notamment celles aux dimensions éducatives et collectives qui peuvent être aisément pratiquées par les travailleurs. On pense en particulier au volleyball dont la FSGT va être une des principales importatrices en France mais aussi à d'autres sports comme le football ou le cyclisme, sports les plus populaires à cette époque.

Incarnation de l'histoire du sport moderne à Fontenay-sous-Bois

L'histoire du sport à Fontenay-sous-Bois s'inscrit pleinement dans cette dynamique historique, à travers notamment le développement de deux associations encore centrales aujourd'hui dans le paysage sportif fontenaysien : l'Espérance d'un côté et l'Union Sportive de Fontenay de l'autre. Ces deux clubs reflètent ainsi à l'échelle locale les enjeux plus larges de structuration du sport populaire en France.

L'Espérance naît le 7 novembre 1885 à Fontenay-sous-Bois et s'inscrit d'emblée dans la dimension nationaliste et militariste du sport inscrite dans la préparation de la jeunesse à la possibilité d'un conflit futur avec l'Allemagne et d'une revanche militaire à la suite de la débâcle de 1870. Dès lors, il faut travailler à l'éducation des corps, à la discipline et aux valeurs d'effort dont le sport apparaît alors comme un formidable levier et catalyseur. Il n'est dès lors pas étonnant de constater que l'Espérance développe principalement des activités s'inscrivant dans une approche militariste du sport en développant la gymnastique, l'escrime, ou le tir. Les premiers instructeurs et formateurs sont d'ailleurs issus des corps d'armée des Forts de Joinville et de Nogent et insistent autant sur le développement des corps que sur la discipline, maître mot de la pratique. À ce titre, toute entorse à la discipline est drastiquement sanctionnée. Cette tradition militariste se perpétue et constitue l'ADN de l'association jusqu'à la moitié du XX^e siècle au moins où les jeunes sont parfois envoyés à L'Espérance dans l'objectif d'être redressés même si cet aspect martial va au fil du temps peu à peu s'atténuer.

L'Union Sportive ouvrière de Fontenay (USOF) est l'autre club emblématique de la ville qui apparaît dans l'entre-deux guerres et entretient rapidement des relations privilégiées avec la FSGT. Durant la période d'entre-deux-guerres, l'USOF va être à l'initiative de compétitions sportives populaires et ainsi œuvrer à une appropriation progressive du sport par les travailleurs. Cependant, la Seconde Guerre Mondiale va mettre à l'arrêt les activités entraînant la fermeture temporaire de ses infrastructures.

Le sport à Fontenay-sous-Bois va connaître alors une nouvelle impulsion dans les années après-guerre, notamment avec la mairie communiste et la conquête de la ville par Louis Bayeurte en 1965. C'est notamment lié aux trois axes structurants des politiques communistes à l'échelle municipale avec une centralité mise sur la culture, le sport et les politiques à destination de la jeunesse. La place éminente du sport sur la ville est redoublée par l'intérêt personnel de Louis

Bayeure pour le sport, qui soutient de manière très importante la pratique sportive, notamment la boxe et le cyclisme. Il a ainsi participé à la création d'une course cycliste locale, le grand prix du Val-de-Marne et a fait de Fontenay-sous-Bois une ville étape du tour de France en 1981.

L'année 1965 voit l'USF supplanter l'USOF, qui comprenait à l'époque six sections : le volley, le football, le cyclisme, les activités de nature et de montagne, le basketball, la pétanque et le judo et engendre une accélération importante de son rayonnement en élargissant considérablement ses pratiques. Au cours du temps, de nouvelles sections verront le jour jusqu'à atteindre le chiffre de 57 en 2024, avec la volonté de proposer aux Fontenaysiens le plus d'activités sportives possible pour mieux défendre un club omnisport, dimension centrale à la FSGT auquel l'USF est affiliée.

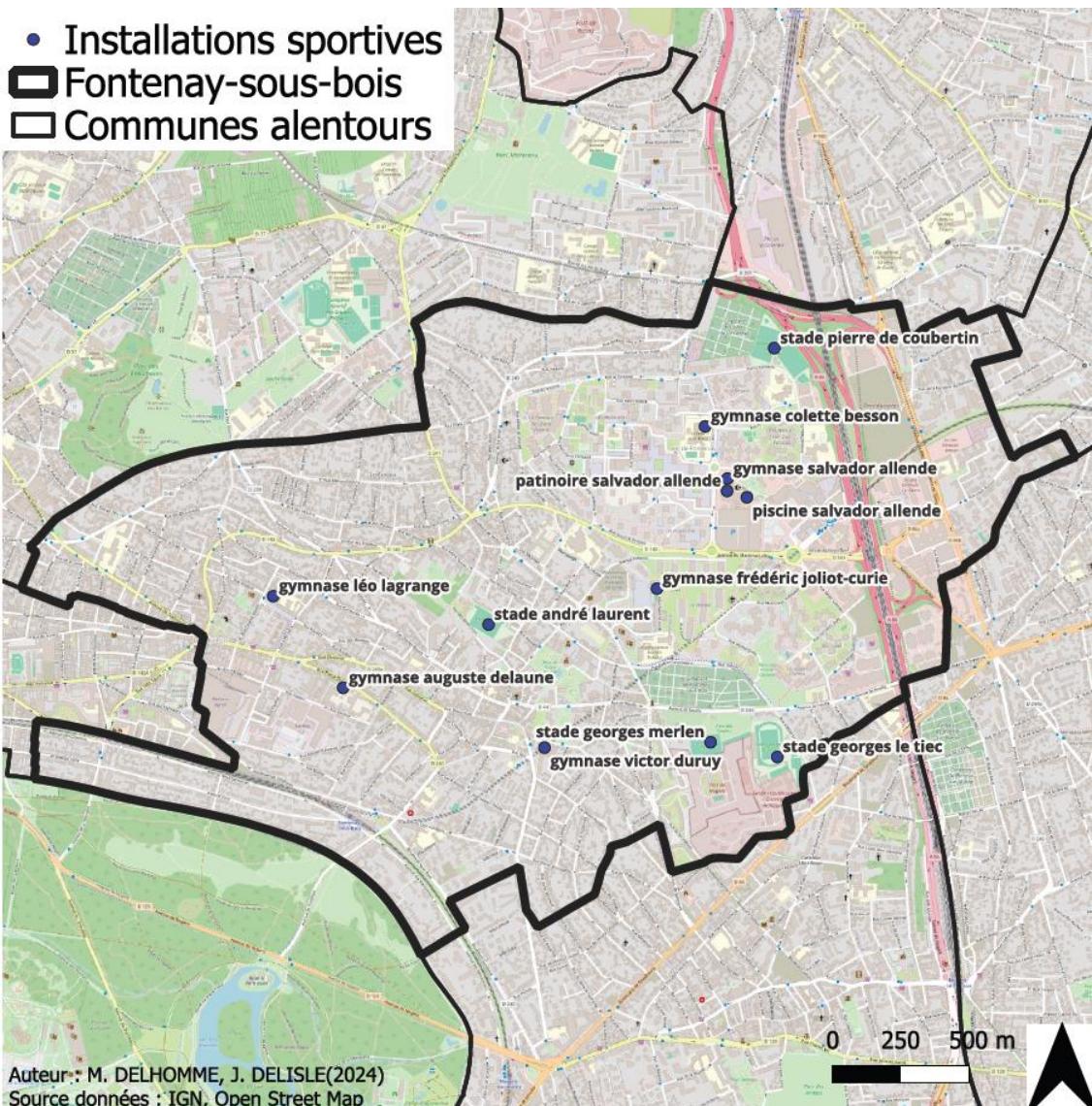
C'est grâce à cette histoire spécifique locale qui rejoint l'histoire du sport en France que Fontenay est devenue une ville où le sport occupe une place centrale. Ce soutien est visible par l'affichage régulier des liens entre sport amateur et professionnel et la reconnaissance importante dont font l'objet des sportifs locaux célèbres. À l'image du boxeur Mehdi Labdouni, qui a été deux fois champion d'Europe et trois fois champion de France de boxe, du tennismen Gilles Simon, vainqueur de quatorze tournois sur le circuit principal ou encore du footballeur Blaise Matuidi, vainqueur de la coupe du monde en 2018, qui est venu célébrer cette victoire à Fontenay lors de l'été qui a suivi. Son maillot dédicacé orne le cabinet du maire de la ville.

1.2 La lutte des places : créneaux, équipements, subventions

Cette longue tradition sportive se reflète dans la diversité et la quantité des équipements sportifs à Fontenay-sous-Bois. Parmi ces installations, on trouve des infrastructures rares comme une patinoire qui reflète un investissement important dans la pratique sportive et une grande variété de pratiques. Il n'y a que 10 patinoires à Paris et en petite couronne, et seulement trois dans le Val-de-Marne ce qui en fait un équipement assez exceptionnel malgré un coût d'entretien très important.

Cependant, cette abondance d'équipements engendre également des défis, notamment en matière de répartition et d'accès équitable à ces infrastructures pour les différents publics et les associations de la ville. Cela nécessite une gestion réfléchie pour répondre aux besoins variés des habitants tout en optimisant l'utilisation de ces ressources précieuses. On l'a dit Fontenay-sous-Bois est une ville sportive qui réunit plus de 8 500 adhérents via ses associations sportives. Cela implique un travail important d'organisation pour l'attribution des créneaux, des équipements, et des subventions qui s'apparente à une véritable lutte des places.

- Installations sportives
- Fontenay-sous-bois
- Communes alentours



Carte 1 : Installations sportives d'envergure à Fontenay-sous-Bois

Equité dans l'accès aux équipements

La ville de Fontenay-sous-Bois fait face à plusieurs défis dans la gestion et l'organisation de ses infrastructures et de ses pratiques sportives.

Les sports représentés dans la ville sont plus ou moins en concurrence les uns vis-à-vis des autres en fonction de la nature de leur activité. Certains sports nécessitent des installations spécifiques dont ils ont donc l'usage exclusif comme c'est le cas de la spéléologie (voir photo 1) ou de la pétanque. Ils ne sont donc pas en concurrence avec d'autres disciplines. En effet, leur pratique repose sur des installations dédiées qui ne peuvent être utilisées à d'autres fins sportives, ce qui les distingue des activités partageant des équipements polyvalents et renforce leur singularité dans l'offre sportive locale. D'autres équipements sont partagés entre peu de sections (comme la patinoire – voir photo 2 – ou les salles de boxe) et font l'objet d'une moindre concurrence.



Photo 1 : Mur extérieur Willie Wall



Photo 2 : Patinoire Salvador-Allende

A contrario, des équipements généralistes tels que les gymnases sont davantage demandés et font l'objet d'arbitrages plus importants (voir photo 3 et 4). Cette forte demande conduit à des tensions dans la répartition des créneaux et à une gestion des équipements, parfois perçue comme inégale, insuffisante ou mal adaptée. Cette rentabilisation des équipements aboutit également à des critiques récurrentes sur la vétusté des gymnases en raison d'une utilisation intense.



Photo 3 et 4 : Gymnases de la ville



Pour les équipements les plus demandés, l'attribution des salles et des créneaux horaires repose, selon nombre d'enquêtés membres d'associations sportives ou pratiquants, sur des critères relativement flous. Les associations bien établies et inscrites sur la ville depuis longtemps semblent en effet souvent bénéficier d'une priorité implicite dans l'accès aux équipements, liée à leur ancienneté. Cet ancrage historique confère à ces structures une forme de légitimité renforcée au fil du temps, rendant difficile pour de nouveaux clubs ou de plus petites associations d'accéder aux mêmes ressources. Ainsi, la taille de l'association, sa présence historique dans la ville et les relations d'interconnaissance qu'elle a pu développer avec les élus ou les gestionnaires des équipements jouent un rôle non négligeable dans l'attribution des ressources. Ce flou crée des effets pervers : des associations conservent ainsi des créneaux qu'elles n'utilisent pas dans le but de ne pas les perdre pour l'année suivante.

Globalement, l'offre de sport semble arrivée à saturation puisqu'il paraît compliqué aujourd'hui de créer d'autres sections sportives du fait d'un nombre d'équipements qui limite l'élargissement de la pratique ou l'accès à certaines sections. L'attente pour intégrer des clubs, comme dans le cas du basket où une année d'attente est nécessaire, reflète cette saturation des infrastructures et la difficulté de répondre à la demande.

De même, l'accès limité aux infrastructures sportives et le manque de créneaux disponibles empêchent l'élargissement des pratiques, notamment pour les équipes féminines ou les sections d'handisport, qui sont pourtant des objectifs importants de développement pour les Fédérations, comme on le verra dans la prochaine sous-partie.

Ces tensions sont loin d'être spécifiques au cas de Fontenay-sous-Bois, et elles témoignent de la difficulté à assurer à chaque discipline les ressources et la visibilité qu'elle mérite, tout en garantissant une utilisation optimale des équipements et des subventions disponibles. Et ce d'autant plus dans un contexte d'austérité budgétaire.

Concurrence dans l'accès aux subventions

La répartition des subventions entre les associations sportives et leurs sections est un enjeu crucial. La mairie octroie des subventions aux associations sportives, l'USF obtient environ 537 000 euros, la SSGV 5 000 euros et l'ASGV 17 000 euros⁵. Dans le cas de l'USF, de loin la plus grosse association omnisport de la ville, sur les 537 000 euros, 300 000 euros sont consacrés au fonctionnement de l'association et au siège de l'association et environ 200 000 euros doivent être répartis entre la cinquantaine de sections qui existent. Pour obtenir une partie de ces subventions, les sections doivent rédiger un projet détaillant leurs objectifs de l'année. Ces projets sont ensuite étudiés par le bureau central de l'USF qui attribue les subventions en fonction de la pertinence des projets. L'USF tente donc de mettre en place un management par projet, visant à rationaliser les décisions et à mieux objectiver la répartition des ressources. Cependant, ce mode de gestion se heurte également à l'importance accordée à l'ancrage historique des sections et au renouvellement des répartitions des années précédentes qui jouent un rôle important dans les attributions financières.

Ce management par projet crée des différences importantes entre sections, qui peuvent toucher des subventions allant de 1 500 euros à 15 000 euros. Cette hétérogénéité n'est pas due au nombre d'adhérents mais est davantage en lien avec les projets prévus par la section. Par exemple, les sections de badminton et d'athlétisme qui comptent toutes les deux 200 adhérents, touchent respectivement 12 000 euros en ayant un CDI à prendre en charge et 15 000 euros sans avoir de salarié.

En plus des subventions, les clubs construisent leurs budgets en majorité avec les recettes faites avec les adhésions qui sont les principales sources de revenus autonomes pour ces structures. Les montants des adhésions sont relativement similaires entre les sections, pouvant aller de 200 à 300 euros pour les adultes et de 150 euros à 200 euros en moyenne pour les enfants. La similarité des adhésions n'est pas vraie pour toutes les sections, le tennis par exemple est une pratique plus onéreuse où les adhésions sont en moyenne de 300 euros à 400 euros. Les adhésions représentent la majeure partie du budget des clubs et des sections sportives et vont

⁵ Des subventions sont aussi attribuées au club de l'Espérance mais nous n'avons pas les chiffres parce que nous n'avons pas pu les rencontrer malgré nos relances.

servir à l'achat de matériels et à la rémunération de professeurs si ce ne sont pas des bénévoles qui assurent les entraînements.

Cette répartition des budgets est d'autant plus délicate que les subventions n'augmentent pas – contrairement à la demande des habitants – voire même tendent à diminuer. C'est par exemple le cas de l'USF omnisport dont les subventions à hauteur de 957 193 euros en 2022 ont été marquées par une diminution de 37 000 euros en 2023. Cette diminution est liée aux difficultés économiques des collectivités territoriales, en lien notamment avec les dernières lois de finance qui visent à diminuer la dotation des collectivités.

Comme nous l'a expliqué une enquêtée travaillant à la mairie, ces réductions budgétaires impactent directement les associations sportives de la commune tant en termes d'offres que de moyens pour la garantir.

« De toute façon on ne va pas avoir le choix que de rogner partout. On ne va pas tenir tout. Et ça c'est... Je vois bien que c'est toutes les villes dans la même situation. Franchement, faire plus, je ne vois pas comment on pourrait faire plus. On va même plutôt faire moins, malheureusement. »

Les sections sportives doivent donc de plus en plus souvent concilier des exigences contradictoires avec une demande croissante d'une part et des ressources limitées par ailleurs, ce qui engendre des tensions conséquentes. Ainsi, ces difficultés budgétaires (avec des budgets qui stagnent ou qui baissent), associées au manque de créneaux, ne permettent pas d'ouvrir de nouveaux cours ou de nouveaux espaces de pratique et empêche ainsi les sections de grossir et de bénéficier des adhésions de nouveaux membres qui leur permettrait de palier en partie à certaines difficultés économiques.

Le modèle des clubs omnisports, répandu à Fontenay-sous-Bois, se trouve ainsi à la croisée de plusieurs défis. D'un côté, il permet de rendre visible un large éventail de disciplines et de diversifier les activités proposées aux habitants. De l'autre, il est confronté à la tentation de réduire certaines activités pour répondre aux besoins croissants des sections plus populaires ou mieux structurées, ce qui peut limiter l'offre et accentuer les disparités entre les différentes pratiques sportives.

1.3 Démocratiser l'accès au sport

Malgré ces difficultés de répartition des équipements et des budgets, il est important de noter l'ambition des sections et de la municipalité de défendre un sport accessible à toutes et tous. Le sport à Fontenay n'échappe en effet pas à des logiques sociales structurantes de classe, de genre et de génération qui en font un espace profondément inégalitaire. Cela implique des dispositifs sociaux pour permettre de soutenir la pratique sportive des ménages les plus précaires mais aussi des politiques volontaristes de développement de la pratique féminine pour les sports où les hommes sont surreprésentés. Ces politiques publiques visent également à encourager la pratique inclusive pour les personnes en situation de handicap ainsi qu'à encourager la pratique du sport santé pour atténuer des différences générationnelles et lutter contre la sédentarité.

Genre et classes sociales : des profils contrastés de pratiquant.es en fonction des sports

Adopter une approche sociologique vis-à-vis de la pratique sportive permet de mettre en avant l'existence d'une hiérarchie sociale des sports, en fonction de la valeur symbolique particulière attribuée par les différents groupes sociaux à chaque sport. C'est ce qui explique les différences genrées et les différences de classes sociales dans le choix des pratiques. On observe en effet des profils différents de pratiquants en fonction des sports sur la ville de Fontenay-sous-Bois, qui recoupent celles observées à l'échelle nationale.

Tout d'abord, nous avons observé des différenciations en fonction du genre. Tout sport confondu, les hommes pratiquent davantage que les femmes, l'USF comptant 64 % d'hommes contre 36 % de femmes. Ces proportions sont semblables à ce qu'on observe en moyenne en France. L'INJEP (Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire) note par exemple que sur l'ensemble des 91 licences sportives délégataires, les femmes sont majoritaires dans seulement 10 d'entre elles, dont la fédération des sports de glace et celle de la danse.

Il existe en effet de fortes disparités de représentation des hommes et des femmes en fonction des sports, qui viennent s'ajouter aux inégalités de genre tout sport confondu. À l'USF, certaines sections ont une surreprésentation de femmes comme la danse (60 %), le patinage artistique, ou encore le yoga qui valorisent certaines aptitudes supposées féminines comme la grâce, la souplesse et l'harmonie. À l'inverse, les hommes sont en plus grand nombre comme dans des sections comme le football, le badminton ou le tennis de table. Le volley compte environ 60 % d'hommes, et 70 % pour la boxe et le hockey qui mettent en avant des compétences de force, de rapidité et de puissance. Selon Christine Mennesson, ces logiques renvoient à l'idée que la masculinité des sports de combat exige une puissance physique et une socialisation supposée dans cette direction⁶.

Cette dimension genrée est parfois redoublée par des dynamiques générationnelles marquées c'est notamment le cas de la Section Sportive de Gym Volontaire (SSGV) qui regroupe 89 % de femmes et dont la moyenne d'âge est de 66 ans. L'USF regroupe quant à elle 7 084 adhérents avec une majorité d'activités pour les jeunes et les enfants puisque 58 % des adhérents ont moins de 18 ans et que l'âge moyen dans l'union sportive est de 25 ans. Selon l'INSEE, la part des femmes s'adonnant à une activité sportive reste globalement stable avec l'âge. Elle ne baisse qu'après 65 ans, tandis que celle des hommes décroît progressivement. Les écarts entre femmes et hommes sont ainsi particulièrement marqués parmi les plus jeunes : 50 % des femmes âgées de 16 à 24 ans déclarent avoir pratiqué au moins une activité physique ou sportive dans l'année et 33 % régulièrement chaque semaine, contre respectivement 63 % et 45 % des hommes de cette classe d'âge.

En parallèle de ces inégalités de genre, on observe également des différences de pratique sportive en fonction de l'appartenance sociale, les classes supérieures pratiquant plus fréquemment un sport que les classes populaires. Selon l'INJEP, en 2023, 74 % des cadres

⁶ Christine Mennesson, « Socialisation familiale et investissement des filles et des garçons dans les pratiques culturelles et sportives associatives », *Réseaux*, n°168-169, 2011.

pratiquent du sport régulièrement contre 54 % des ouvriers. Comme pour le genre, il existe de surcroît des différences en fonction du profil social des pratiquants entre les différents sports. Ainsi, les classes populaires sont surreprésentées dans la pratique du football et de la boxe. Le sociologue Loïc Wacquant, avec son ethnographie de la boxe dans son ouvrage *Corps et âme*, explique que la grande majorité des boxeurs sont issus de milieux populaires, notamment des fractions récentes de la classe ouvrière nourries par l'immigration. Selon lui, la boxe renvoie à la bagarre de rue qui requiert certaines dispositions comme le courage, le sens de l'honneur masculin, l'accentuation expressive de la performance et du style personnel⁷. À l'inverse, on observe une surreprésentation des classes supérieures dans la spéléologie, le patinage artistique ou encore le hockey. En recrutant essentiellement parmi les classes supérieures et les plus diplômés, ces sports peuvent apparaître comme de véritables espaces d'entre-soi. Concernant ces différenciations sociales entre types de sport, l'INJEP note que les professions intermédiaires pratiquent davantage la course à pied et la marche que la moyenne. Chez les cadres, ce sont les activités de la forme et de la gymnastique, puis les sports de cycle, les sports aquatiques et nautiques qui sont davantage pratiqués. Les étudiants et les bas revenus privilégièrent quant à eux les sports collectifs.

En plus des différenciations symboliques attachées aux différentes pratiques sportives, le coût de la pratique (lié aux équipement et/ou aux infrastructures) peut fonctionner comme une certaine barrière à l'entrée. À Fontenay-sous-Bois, les cotisations sont en moyenne de 100 à 130 euros pour un grand nombre de sports (foot, judo, badminton, etc.) mais s'élèvent à 900 euros pour le patinage artistique. À cela s'ajoute le prix de l'équipement parfois très élevé : entre 1 000 et 2 000 euros pour le hockey, 250 à 300 euros pour un sac de golf d'entrée de gamme et jusqu'à 500 euros pour la spéléologie. Ainsi, certaines pratiques apparaissent beaucoup plus élitistes et sont de fait beaucoup plus répandues parmi les classes supérieures.

Les activités sportives participent à l'intériorisation d'une vision du monde particulière et peuvent fonctionner comme des signes de distinction sociale. En fonction de son milieu social ou de son genre, on ne sera pas également intéressé par toutes les pratiques sportives et on pourra également pratiquer un même sport avec des différences sensibles de signification et d'implication.

Créations de sections handisports et féminines

Marquée par cette histoire du « sport ouvrier » accessible à tous, la ville de Fontenay est particulièrement disposée à élargir la pratique, en réfléchissant et en encourageant la féminisation et le développement du sport à destination des personnes en situation de handicap. La tendance à l'élargissement de la pratique est également marquée nationalement, particulièrement en cette année de Jeux Olympiques, qui a vu le sport paralympique occuper une place centrale. Nombre de dirigeants politiques nationaux ont redoublé de formules visant l'élargissement de la pratique et le développement du sport paralympique, alors même que les moyens disponibles et les réductions budgétaires imposées aux collectivités rendent très

⁷ Loïc Wacquant, *Corps et âme. Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*, Marseille, Éditions Agone, 2000.

compliqué la mise en place de ces ambitions. À Fontenay, cette préoccupation croise des ambitions politiques de démocratisation, d'amélioration de la santé et d'inclusion des personnes en situation de handicap. Mais cette ambition se heurte à deux difficultés majeures : le manque de créneaux disponibles pour développer de nouvelles pratiques, dans un contexte où certains clubs sont obligés de refuser des nouvelles inscriptions, et les moyens économiques permettant cet élargissement de la pratique.

Certaines sections sportives à Fontenay-sous-Bois cherchent à favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap. C'est le cas au Basket Club de Fontenay (BCF) qui comporte une section basket fauteuil rattachée à la Fédération française handisport. Cette section a été créée pour permettre aux personnes en situation de handicap de pratiquer le basket avec l'aide de fauteuils roulants. Cet espace est devenu un lieu de rencontre y compris pour les personnes valides : l'équipe regroupe quatre personnes en situation de handicap et six personnes valides. Cette pratique a pour but d'intégrer les personnes en situation de handicap dans la société, tout en pratiquant son sport dans de bonnes conditions. Comme l'indique Jérémie le vice-président du club : « *il faut trouver des ateliers où chacun puisse trouver sa place* ». Toutefois, le manque de créneaux pour les pratiques handisport affecte la participation des adhérents, de même que des questions logistiques de stockage du matériel dans des espaces réduits. C'est particulièrement vrai pour les fauteuils du handi-basket par exemple.

Cette section, alors même qu'elle est très volontaire pour développer cette pratique inclusive, n'hésitant pas à mener des interventions directement dans les établissements médico-sociaux pour recruter de nouveaux pratiquants en situation de handicap, se heurte ainsi à certaines difficultés de moyens. On pourrait également citer le club de judo qui accueille une vingtaine d'adhérents en situation de handicap, ou l'aïkido. Mais globalement, relativement peu de sections développent ces initiatives en raison des difficultés de mise en œuvre. En effet, l'inclusion nécessite des financements supplémentaires, en premier lieu pour les équipements. Un fauteuil roulant adapté à la pratique du basket coûte ainsi entre 1 500 et 2 000 euros pièce, auxquels s'ajoutent des coûts importants de maintenance et de réparation. De plus, les clubs doivent recruter des formateurs agréés ou payer des formations obligatoires pour l'entraînement de sections handisport. Enfin, le développement du handisport se heurte au manque d'accessibilité des équipements sportifs de la commune, comme c'est le cas par exemple au gymnase Joliot Curie. Ainsi, malgré une ambition d'ouverture tant au niveau des sections qu'à la mairie, celle-ci se retrouve contrariée par les tensions plus générales autour de l'utilisation des équipements et plus globalement à un certain manque de moyens.

La création de section féminine est également contrainte par le manque de créneaux disponibles. Comme l'a indiqué l'adjointe au sport, la ville cherche « *à élargir les pratiques féminines, tout en faisant attention à ne pas prendre la place des pratiques masculines* ». Cette volonté est répandue au sein des divers clubs avec, par exemple, le club de basket qui s'efforce d'organiser des créneaux dédiés aux femmes. Bien qu'il y ait déjà un certain nombre de femmes dans le club de badminton, l'objectif est d'en recruter davantage. Pour y parvenir, des tournois féminins sont mis en place.

Malgré l'ouverture de sections féminines, le nombre d'hommes reste bien supérieur par rapport aux femmes. La pratique des femmes et des hommes peut s'avérer inconciliable du fait de la

rareté des créneaux disponibles qui impose souvent à créneaux égaux de sacrifier des sections masculines pour faire de la place aux femmes, ce que peu de club sont prêts à faire en réalité. À l'arrivée, derrière de larges déclarations d'intention, on mesure la difficulté à élargir la pratique dans un contexte de raidissement des moyens et des créneaux disponibles qui peut attiser les compétitions entre sections et entre sports mais également entre pratiquants.

Des aides pour faciliter l'accès au sport

Comme nous l'avons vu plus haut, il existe un accès inégal au sport en fonction de la classe sociale, les classes populaires réalisant moins souvent des activités sportives que les autres. La municipalité dédie une partie de son budget au sport afin de corriger ces inégalités et de favoriser l'accès au sport des ménages les plus précaires. Cela passe notamment par l'octroi de subventions directes aux acteurs associatifs du sport mais également par la mise à disposition gratuite des gymnases et de certains équipements sportifs pour les clubs, ainsi que par l'entretien et le gardiennage, ce qui représente une charge considérable pour la mairie. Ces avantages en nature s'apparentent à de véritables subventions, qui réduisent les charges des clubs, et peuvent leur permettre de réduire le prix des adhésions.

La mairie met également en place des aides directes à destination des personnes les plus précaires pour les aider à financer leurs activités de loisirs, notamment sportives. En effet, la mairie de Fontenay-sous-Bois met à disposition un Pass Solidaire, qui pour les personnes concernées peut se cumuler avec le Pass Sport du ministère de la culture, et les aides de la CAF (qui accordent des aides au foyer selon le quotient familial). Mis en place par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), ce Pass Solidaire existe depuis 2009. C'est un dispositif qui permet aux familles à faibles revenus de financer une partie de leurs pratiques de loisirs auprès des partenaires inscrits. Plusieurs institutions sportives et culturelles acceptent ce Pass tel le cinéma communal, la caisse des écoles, le conservatoire, le théâtre, les deux librairies de la commune, et les clubs de sport (entre autres). Depuis 2023 y est intégré le Pass Handicap, qui accorde la même somme aux foyers ayant des personnes en situation de handicap (les deux Pass se cumulent) dans le cadre d'une dématérialisation du dispositif (le E-Pass). Ce dispositif accorde une aide de 110 euros par foyer, et 10 euros par enfant supplémentaire, aux familles ayant un quotient familial de moins de 6 (jusqu'à 997 euros⁸). En 2023, il y avait 2 045 foyers potentiellement concernés (dont 212 au titre du handicap) sur environ 9 300 foyers avec enfants à Fontenay⁹. En pratique, 1 392 l'ont utilisé (68 %)¹⁰. Ce dispositif bénéficie d'un budget d'environ 200 000 euros dédié au remboursement du Pass auprès des structures. Il est à noter

⁸ Tranche 1 : jusqu'à 240 euros ; tranche 2 : de 240,01 euros à 434 euros ; tranche 3 : de 434,01 euros à 605 euros ; tranche 4 : de 605,01 euros à 785 euros ; tranche 5 : de 785,01 euros à 997 euros. Ces montants représentent les ressources du foyer, qui d'après le site internet de la ville sont calculées de la manière suivante : « revenu fiscal de référence du foyer figurant sur l'avis d'imposition à diviser par 12 mois. Le résultat est à diviser par le nombre de personnes mentionnées sur l'avis d'imposition ».

⁹ D'après les chiffres de l'INSEE de 2021. Fusion de « Couples avec enfant(s) » et « Familles Monoparentales ». Voir : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-94033#consulter-sommaire>

¹⁰ Toutes les données citées ici sur le Pass Solidaire sont issues de rapports du CCAS, données collectées et analysées par la société UP.

que les ménages fontenaysiens utilisent en grande majorité leur Pass Solidaire pour financer une partie de leurs activités sportives puisque le sport représente 62 % des remboursements totaux (voir Tableau 1).

Tableau 1 - Remboursements du Pass par activité

Activité	Somme	%
Sport	101 497 €	61.9
Activités Enfance	38 894 €	23.7
Librairies	15 475 €	9.4
Conservatoire	5 050 €	3.1
Spectacles culture	1 768 €	1.1
Autres assos	1 181 €	0.7
Total	163,865 €	100.0

On observe une présence considérable du sport suivi des activités périscolaires (la caisse des écoles correspondant au remboursement des frais de cantine) et loin derrière des pratiques culturelles qui même cumulées sont peu plébiscitées (13,6 % seulement pour les librairies, les activités culturelles ou le conservatoire).

Dans le détail des activités sportives plébiscitées par les détenteurs du Pass Solidaire (voir Tableau 2), le football occupe une place importante, justifiant sa réputation de sport populaire. La section foot de l'USF et l'autre club de foot de la ville (l'Association Sportive Val de Fontenay) représentant à eux seuls près du quart des remboursements.

L'USF s'impose également comme l'association sportive phare de la ville puisqu'elle représente au total, toutes sections confondues, 60 % des pratiques sportives remboursées, répartis en une cinquantaine de sports mais assez resserré sur certaines activités (foot, judo et natation). L'association l'Espérance représente, quant à elle, 10 % des remboursements, ce qui en fait le troisième club de la ville en termes d'utilisation par les détenteurs du Pass Solidaire. Enfin, à côté des pratiques encadrées en club, il est à noter que la piscine et la patinoire sont également relativement prisés par les utilisateurs du Pass (13 %), qui l'utilisent pour fréquenter ces lieux.

Ce dispositif a toutefois quelques limites. Il accorde uniquement 10 euros par enfant supplémentaire, alors que par exemple pour deux enfants le prix des licences est doublé. Cette aide est donc plus avantageuse pour les familles ayant un enfant unique, et ce alors qu'à Fontenay, 44 % des foyers ont plusieurs enfants scolarisés. La deuxième limite tient au fait que la même somme est accordée pour cinq tranches de quotient familial différentes, qui témoignent de fortes disparités de niveaux de vie. Enfin, un tiers des personnes éligibles n'ont

pas recours au dispositif, révélant certaines inégalités d'accès à l'information, en particulier pour les ménages les plus précaires.

Tableau 2 - Remboursements du Pass Solidaire par club ou activité sportive

Sport	Somme	%
USF	60 567 €	59.7
USF Football	12 627 €	12.4
USF Judo	7 864 €	7.7
USF Natation	7 275 €	7.2
USF Patinage DSG	5 358 €	5.3
Autres sections USF	27 443 €	27.0
Complexe Sportif (piscine et patinoire)	13 333 €	13.1
ASVF Football	11 889 €	11.7
Espérance	9 769 €	9.6
Be Happy	1 549 €	1.5
BCF	1 500 €	1.5
Spirit	1 330 €	1.3
FB 94	1 230 €	1.2
Sporting Hockey Club	220 €	0.2
TaTami School	110 €	0.1
Total	101,497 €	100.0

Le développement du sport populaire à Fontenay est marqué par une réussite importante, tant par le nombre de pratiquants que par la grande variété des pratiques sportives proposées qui témoignent d'une fidélité à l'ambition omnisport initiale de la FSGT, et au fait d'amener par des propositions très larges à créer l'offre sportive plutôt qu'à répondre uniquement à la demande comme dans le secteur privé. Cette ambition est aujourd'hui fragilisée par les difficultés économiques des collectivités qui pèsent sur les ambitions démocratiques défendues par la municipalité, malgré une place des sports centrale fidèle aux principes du communisme municipal. Les données statistiques disponibles mettent en lumière un certain succès de ces politiques avec un nombre pratiquants organisés très conséquents : environ 7 000 adhérents à l'USF sur 53 000 habitants, et sans doute près de 8 500 adhérents en intégrant l'Espérance et la SSGV. Le tout bien sûr sans compter la multitude d'activités privées présentes sur la commune : clubs de sport ou de fitness, associations de danse, cours de yoga, sports de combat... qui font croître nettement le nombre de pratiquants dans cette « ville sportive » telle qu'on nous l'a souvent présenté. Si cette ambition de démocratisation et d'élargissement de la pratique porte ses fruits dans le temps, elle repose, paradoxalement, sur le travail gratuit des bénévoles qui pose des questions centrales sur le statut des clubs et les enjeux d'encadrement sportif.

2. Bénévoles et professionnels des clubs : enjeux d'encadrement du sport

Dans cette partie, nous allons nous pencher plus précisément sur les enjeux d'encadrement du sport en étudiant les modes de fonctionnement des sections et des associations sportives rencontrées durant l'enquête. Nous constaterons notamment que les ambitions sportives de la ville de Fontenay-sous-Bois, ainsi que les enjeux de démocratisation du sport, reposent en grande partie sur l'engagement et l'investissement des bénévoles, essentiels au fonctionnement des sections. Même si certaines sections développent des manières de faire différentes en professionnalisaient ou salariant des encadrants sportifs, le fait de reposer largement sur le bénévolat n'est pas sans poser certaines questions sur le « travail gratuit » concept mis en lumière par Maud Simonnet. La dernière sous-partie, quant à elle, se penchera plus précisément sur les enjeux de professionnalisation de l'encadrement sportif, à la fois au sein des associations mais aussi dans les multiples structures privées offrant des pratiques sportives sur la commune (coachs privés, salles de sport ou de musculation, etc.).

2.1 Enjeux autour du bénévolat

De nombreux acteurs associatifs du sport rencontrés ont souligné le rôle prépondérant des bénévoles pour faire fonctionner et organiser la pratique sportive. Ceux-ci apparaissent essentiels à différents niveaux (administratifs, encadrement de la pratique, déplacements, etc.), à tel point qu'un coach a pu nous confier en entretien cette phrase maintes fois entendue : « aucun club ne fonctionne sans bénévole ».

Profils des bénévoles

Le recrutement des bénévoles s'avère difficile, car le bénévolat requiert un engagement en temps et en énergie conséquent, et ce sans rémunération. Ils s'investissent donc sur leur temps libre afin d'assurer le bon fonctionnement des clubs de sport et associations sportives rencontrées. Le profil des bénévoles en club est souvent varié. Au sein de ces derniers, les activités proposées le sont également et vont, par exemple, de l'encadrement d'entrainements réguliers, à la tenue d'une buvette lors d'un évènement festif organisé par le club ou la section ou l'organisation de compétitions, en passant par des responsabilités administratives.

Face à ces nombreuses activités nécessaires au fonctionnement d'un club, on constate souvent une répartition des rôles chez les bénévoles, voire une division des tâches précises en fonction des trajectoires et des dispositions des bénévoles. Si certains postes sont tenus par des parents de joueurs, des joueurs, des anciens joueurs ou des personnes passionnées par le sport, on constate que certaines compétences ou qualifications peuvent être recherchées. Être diplômé constitue par exemple un précieux sésame pour occuper des postes à responsabilité tels que présidents, coachs, trésoriers ou secrétaires. Dans la plupart des clubs, ces postes sont, en effet, occupées par des bénévoles relativement diplômés allant parfois d'un diplôme sportif comme le BPJEPS à des diplômes plus généraux de l'enseignement supérieur telle une licence ou un master qui s'avèrent souvent nécessaires, sans que cela soit dit comme tel, pour occuper les postes de directions (présidents, secrétaires, trésoriers). En ce qui concerne les autres tâches

plus ordinaires et moins qualifiées, le profil des bénévoles apparaît plus varié et moins homogène en termes de niveau de diplôme.

Ces types de postes sont organisés hiérarchiquement dans un bureau, composé d'un président, d'un secrétaire et d'un trésorier. D'où l'importance de diviser les tâches de chacun. Dans les statuts, le président dirige et coordonne l'association. Ses principales missions consistent à signer des contrats au nom de l'association, mettre en œuvre des actions et s'assurer de son bon fonctionnement. Le secrétaire, de son côté, classe tous les documents, assure le suivi des décisions prises en assemblée générale, planifie et organise les réunions. Quant au trésorier, il est chargé d'assurer la tenue des comptes et des finances de l'association, gérant les fonds de l'association, élaborant des budgets adaptés à chaque projet et restant en relation avec le comptable de la structure.

Certains confient s'être impliqués du fait de l'accompagnement de leurs enfants dans la pratique, les amenant à donner des « coups de main » essentiels à la vie d'un club : organiser les déplacements collectifs, tenir une table de marque, accueillir des équipes adverses lors de compétitions, s'occuper de tâches logistiques (déplacer du matériel, acheminer la restauration et les boissons pour la buvette), etc. Peu exigeante scolairement et parfois peu reconnues, ces activités sont pourtant cruciales et permettent le fonctionnement du club. Elles sont également chronophages et parfois exigeantes : il faut parfois consacrer une journée entière de son week-end, arriver très tôt pour organiser les lieux avant l'arrivée des concurrents, rester tard pour le remballage et le nettoyage.

À côté de ces activités ordinaires, il existe aussi d'autres activités bénévoles beaucoup plus qualifiées en lien avec l'activité sportive concernée : coachs, entraîneurs, encadrants sportifs. Ces personnes sont très investies et bénéficient d'une rémunération et d'une reconnaissance souvent très aléatoire. Il est néanmoins souvent nécessaire d'avoir un diplôme d'encadrant sportif pour diriger des entraînements et des séances collectives, ce qui montre l'importance de la qualification pour accéder à certains postes comme celui de coach. Dans ce cas, plus que le niveau de pratique, ce sont les diplômes d'encadrants qui s'avèrent nécessaires. C'est, par exemple, le cas dans le club de karaté, comme l'explique ici le trésorier du club :

« Le diplôme importe plus que le niveau en lui-même, le niveau est un plus qui fait vendeur, on va dire. En soi, quelqu'un qui est titulaire d'un BES comme un BPJEPS peut enseigner aussi bien voire mieux qu'un champion qui n'est pas forcément très...on va dire doué pour la pédagogie. Même s'il y a différents échelles ».

Il est marquant de constater dans notre enquête qu'une même activité de coach ou d'encadrant à niveau de formation égale peut être effectuée bénévolement et donc gratuitement dans un club et rémunérée de multiples manières dans un autre. On trouve ainsi des encadrants sportifs salariés, des statuts d'auto-entrepreneur et de coach ou de profs de sport qui offrent leurs services aux clubs. Cette demande de formation et de professionnalisation sans rémunération peut, pour certains bénévoles, faire grimacer face à une injonction perçue comme contradictoire.

« Ce qui est le plus ragoutant c'est qu'on demande des bénévoles, mais aussi comme le sport se professionnalise, on nous demande, à nous, de faire des formations en tant que

bénévoles. Donc, en fait, c'est un peu contradictoire de se former pour après faire des choses gratuitement ».

Cette remarque, faite par une présidente, met en valeur une tension récurrente dans le bénévolat entre un investissement désintéressé et la nécessité d'une certaine reconnaissance de cet investissement, parfois très prenant. On retrouve une vieille tension illustrée dans les travaux pionniers d'ethnologie entre don et contre don qui bouscule les limites de cette activité et les enjeux en termes de professionnalisation ou de salarisation.

Travail gratuit et ses limites

Pour les bénévoles rencontrés, étant donné le temps pris par leur engagement bénévole, l'enjeu principal est de réussir à concilier vie personnelle et investissement sportif. Les deux difficultés le plus souvent avancées par les clubs sont à la fois le manque d'effectifs, faute de bénévoles en nombre suffisants et, du fait de cette faiblesse numérique le manque de temps disponible pour les autres bénévoles qui ne peuvent tout prendre en charge.

Plusieurs travaux, notamment ceux de Maud Simonet¹¹, se sont intéressés spécifiquement à la vie associative ainsi qu'aux travailleurs associatifs, analysant les formes et les structures du travail pour les bénévoles. D'abord centrée sur l'engagement associatif, cette sociologue a ensuite transposé des questionnements sur le monde du travail pour analyser le bénévolat. Alors qu'elle interrogeait souvent les bénévoles rencontrés dans ses enquêtes sur leur investissement, le sens de leur engagement, elle s'est rendu compte qu'ils évoquaient spontanément des rapports de travail pour décrire leur activité l'amenant à penser son objet différemment. En adoptant une focale de sociologie du travail, elle démontre ainsi que le monde associatif est marqué par une tension entre l'engagement et l'absence de rémunération ou de rétributions : on attend souvent des bénévoles qu'ils travaillent sans bénéficier de protections ni de reconnaissance. Or, elle constate que la société valorise fortement ces formes de travail invisibilisés car elles produisent de la richesse sans besoin de la rémunérer. Le travail est souvent également invisibilisé aux yeux des bénévoles eux-mêmes qui louent en premier temps des valeurs et le sens de leur engagement avant de vite exposer les obligations et les contraintes parfois très fortes que cet engagement génère, menant à interroger la frontière ténue entre don et sacrifice.

C'est d'autant plus vrai que certains bénévoles sont encore dans la vie active, se consacrant aux associations sportives en soirée et durant les week-ends, tandis que d'autres mettent à profit leur temps libre, notamment après leur départ à la retraite, pour s'investir activement. Il n'est dès lors pas étonnant de retrouver nombre de retraités dans les associations étudiées. Ils représentent en France plus de 50 % des responsables associatifs, du fait d'une disponibilité temporelle rendant possible ces responsabilités.

Maud Simonet montre que le travail associatif inclut souvent des tâches multiples, dépassant les missions originelles des rôles attribués. Nous constatons ainsi, dans les clubs sportifs de

¹¹ Voir par exemple, Maud Simonet, *Le travail gratuit : la nouvelle exploitation ?, Textuelle, 2018.*

Fontenay-sous-Bois, une grande variété de formes de bénévolat, en plus de rôle plus institués et classiques tels que secrétaire, président ou trésorier. Si ces rôles sont en théorie assez définis et circonscrits, dans les faits, certains d'entre eux se mélangent, rendant confuses les frontières entre activités et amenant certains bénévoles très investis à « s'occuper un peu de tout en même temps ». On a pu ainsi rencontrer un président qui, en plus de diriger et coordonner l'association, gère les mails et une partie du suivi financier, donnant l'impression d'être un « chef d'orchestre ». Un autre qui préside tout en entraînant bénévolement et en se chargeant de l'encadrement de l'équipe première. Dans d'autres, certains entraîneurs se retrouvent à nettoyer et ranger l'équipement après chaque séance. Tandis que pour certains, il est si difficile de trouver des volontaires pour gérer la buvette lors d'événements que ce sont bien souvent les parents disponibles le jour J ou les bénévoles du bureau de l'association qui s'en chargent.

La remise en cause de ces frontières professionnelles, alors même qu'ils le font parfois bénévolement, bouscule les rôles de chacun. Une entraîneuse l'exprime ici très justement : « Pour des entraîneurs, on fait beaucoup de choses qu'on ne devrait pas faire ». Certaines activités apparaissent salariés et d'autres bénévoles et, dans un certain nombre de situations, nous comprenons que le manque de bénévoles entraîne, dès lors, réciprocement des conséquences sur le travail des salariés. Pour ces derniers, la présence de bénévoles est d'autant plus indispensable.

C'est principalement à cause de ces tâches répétitives, que les associations manquent d'effectifs, rendant la charge de travail des bénévoles plus dense. Bien que l'engagement bénévole soit supposé être volontaire et libre, il peut prendre la forme, en reprenant Maud Simonet, d'une exploitation déguisée. Par conséquent, dans ces structures sportives dépendant presque entièrement du bénévolat, les tâches deviennent si importantes et lourdes qu'elles débordent sur la vie des bénévoles qui peinent à recruter d'autres volontaires pour partager ce travail gratuit. Cela rajoute une difficulté à trouver des bénévoles et à les fidéliser. En effet, voir cette charge de travail de l'extérieur n'attire pas les engagements. Et si les parents sont les principaux investis dans l'association, ils ne restent pas toujours impliqués une fois leur enfant parti.

L'engagement

Les raisons de l'engagement des bénévoles au sein des associations sportives peuvent varier d'une personne à une autre selon que l'on s'y engage comme parents accompagnant son enfant ou comme sportif régulier s'occupant des plus jeunes ou même comme ancien sportif. La pratique sportive repose pour beaucoup sur ces bénévoles qui en garantissent le fonctionnement. Tous, parents comme sportifs ou anciens sportifs, se mobilisent pour assurer le fonctionnement du club, quitte à s'épuiser, on l'a vu, pour certains en accumulant plusieurs activités (président / coach / responsable des inscriptions et du pôle compétition). Ce cumul amène un certain nombre de dirigeants à parler de crise du bénévolat, comme l'explique ici avec une formule choc un président de club : « le bénévolat n'existe plus ».

On constate effectivement une usure de l'engagement bénévole, particulièrement visible au moment de la transmission des mandats (que ce soit de secrétaire, de président, ou de trésorier),

faute de volontaires. Certains se retrouvent ainsi à rester en poste contre leur gré, renforçant le sentiment d'usure. Pour certains, il devient alors progressivement synonyme de sacrifice.

« - *Combien de temps vous consacrez à cette activité ?*

- Si on parle qu'administrativement, je dirais 4 à 5h... [Il hésite] ...entre 5 à 10h selon les périodes par semaine. Sachant qu'après, on n'a pas que ce poste-là administratif au niveau du club. Parce que si C. était que présidente [...] si elle était que secrétaire...bah ouais le bénévolat aujourd'hui n'existe plus en France. Je le dis franchement en tout cas. Je le pense même si on a encore des personnes qui veulent s'investir, mais le bénévolat par lui-même n'existe pas parce qu'aujourd'hui quand on parle comme ça... Aujourd'hui, il faudrait que le bénévolat soit reconnu et recodé à sa juste valeur et indemnisé. Payé parce que, voilà, moi aujourd'hui, je pourrais être avec le poste de secrétaire et j'ai deux équipes. Donc, je suis adjoint d'une équipe, je suis entraîneur coach, je gère des jeunes arbitres, j'arbitre, voilà... Qu'est-ce que je fais d'autres ? C'est pas mal déjà. Je peux être à un mi-temps bénévolat sans problème. Je peux facilement être à 17h de bénévolat sans problème. Qu'est-ce qu'on fait du bénévolat, en fait ? C'est une bonne question, c'est une vraie question sociétale : qu'est-ce qu'on fait du bénévolat ? Parce qu'on est là, parce que moi j'y passe deux à trois soirs par semaine auxquels on ajoute un demi-samedi, 5 à 6h. Voilà ! Sans compter tout ce que l'on fait à la maison quand on rentre le soir : on envoie un mail, on échange avec la présidente sur qu'est-ce qu'on va faire, qu'est-ce qu'on fait... »

À la manière dont il a été utilisé durant les JO de Paris, le bénévolat apparaît très ajusté au fonctionnement capitaliste en produisant une main d'œuvre gratuite, parfois formée et qui, la plupart du temps, s'investit avec enthousiasme du fait de certaines rétributions symboliques qui semblent encore faire tenir l'édifice du secteur sportif. Dans ce cas, les bénévoles louent l'impression d'« appartenir à une famille », mettent en valeur un sentiment d'appartenance, une certaine « utilité sociale », ou l'impression de contribuer à la vie sociale de la commune ou aux résultats sportifs de leur équipe. À côté de ces actions désintéressées, parler de rétribution du bénévolat apparaît comme une sorte de gros mot qui briserait une dimension familiale et plus largement la beauté du geste. Mais ces rétributions ont leur limite et amènent à avoir beaucoup de mal à conserver les bénévoles dans certaines sections, sans parler des grandes difficultés à en recruter de nouveau, largement évoquées dans chaque section.

C'est ce qui amène un certain nombre de dirigeants locaux que nous avons rencontrés pendant l'enquête à réfléchir à différents types de rétribution de l'engagement (paiement de formation, accompagnement à la professionnalisation, défraiemment) car ils mesurent combien ces tâches peuvent rebouter les bénévoles et rendre compliqué l'inscription de leur engagement dans la durée.

2.2 Enjeux de salarisation : demandes des fédérations d'être professionnalisé

Dans cette partie, nous allons évoquer les enjeux de professionnalisation des encadrants au sein des différentes sections sportives. La sociologue Catherine Louveau a analysé ce phénomène grâce à l'évolution des qualifications requises et la structure du marché de l'encadrement, dans un contexte d'une professionnalisation croissante. Elle explique notamment le passage du

bénévole à l'entraîneur professionnel dans les mondes sportifs, permettant un glissement du bénévolat vers le salariat et de l'amateurisme au professionnalisme. De fait, les diplômes et les certifications permettent d'acquérir une reconnaissance et une légitimité dans l'encadrement sportif¹².

En pratique, l'encadrement est assuré, dans les sections, par des individus avec des statuts extrêmement variés. En effet, des coachs sont rémunérés alors que d'autres non, des encadrants sont bénévoles alors que d'autres sont salariés... Par exemple, la spéléologie compte des encadrants bénévoles qui ne sont pas rémunérés, alors qu'au sein de la section boxe anglaise, les entraîneurs sont tous salariés sans exception. La section volley, quant à elle, revendique de défrayer ses coachs, solution intermédiaire entre la gratuité totale et le salariat. Elle leur offre ainsi des défraiements pour leur déplacement, frais de repas, manières de couvrir quelques dépenses liées à leur engagement bénévole pour ne pas qu'il soit en plus de ne pas être payé coûteux économiquement (essence, entretien du véhicule, repas, etc.). Cas limite également rencontré, certaines sections peuvent aussi être amenées à rémunérer leurs intervenants sans le déclarer officiellement.

De surcroît, les encadrants sportifs ont une très grande diversité de degré de professionnalisation. En effet, il semble que certaines sections poussent les encadrants à faire des formations, parfois d'autant plus nécessaires, qu'elles sont demandées par les fédérations sportives, ou imposées pour le développement du sport adapté. Elles participent de la prise au sérieux de l'activité et de son encadrement et sont largement mises en valeur, dans ce cas, par les encadrants ou les clubs. Par exemple, nous constatons l'importance de ces formations et/ou certifications pour un instructeur de self-défense rencontré. Elles sont visibles sur son site internet professionnel, auquel s'ajoutent des qualifications complémentaires de ces formations de combat : « professeur de Judo-Jujitsu, instructeur de Kali-Eskrima (art martial philippin), psychologue clinicien et éducateur sportif ».

Le choix de rémunérer leurs encadrants peut permettre de mieux fidéliser les bénévoles dans le temps. Et si certains d'entre eux peuvent accepter de le faire gratuitement, c'est aussi parce que, confient-ils, cela peut être un moyen d'être rémunéré à terme. On retrouve ici la notion de « hope Labour » ou le travail espéré, développé par des chercheurs américains et reprise par Maud Simonet¹³, qui consiste à accepter ponctuellement de faire quelque chose gratuitement en espérant pouvoir en tirer profit ensuite. Cette espérance peut également apparaître comme un moyen de tenir les bénévoles dans le temps, surtout dans un contexte de « crise » selon de nombreux entretiens.

Néanmoins, ce travail espéré ne suffit pas la plupart du temps pour conserver les bénévoles, faute de pouvoir tenir ses promesses dans le temps. Dès lors, certaines sections, quand elles en

¹² Louveau, C., & Callède, J.-P. (1996). « Professionnalisation des activités physiques et sportives et transformations des modes d'encadrement ». *Sciences sociales et sport*, Vol. 1.

¹³ Simonet, M. (2021). « L'exploitation des bénévoles ? Des questions de l'enquête au questionnement des catégories ». *Sociologie*, Vol. 12(4), pp. 411-418.

ont les moyens, vont assurer d'emblée un défraiement des activités quotidiennes essentielles à la vie du club. Certaines, comme le patinage à roulettes, revendentiquent de défrayer leurs bénévoles pour tenir la buvette, transporter le matériel, véhiculer les élèves, ou aider aux entraînements. La présidente de l'association nous confie que c'est essentiel pour fidéliser les entraîneurs mais aussi l'ensemble des bénévoles. Pour d'autres, au contraire, cela gâcherait la dimension désintéressée de l'engagement qui est prépondérante dans leur pratique bénévole. Nous retrouvons une justification éthique qui surplombe l'aspect financier et justifie le travail gratuit des bénévoles et des situations contrastées montrant l'importance du débat dans chaque association sportive.

Ces différences se retrouvent également dans le niveau de professionnalisation, de certification et d'expérience des professeurs ou des encadrants sportifs, avec des niveaux de diplômes extrêmement variés allant de diplômes fédéraux ou nationaux (voir encadré 2) à du bénévolat sans la moindre formation. Au cours de notre enquête, deux profils professionnels opposés se sont dégagés. D'une part, les détenteurs de diplômes sportifs, comme les entraîneurs titulaires d'un BPJEPS, présents dans des structures telles que l'association Grappling Gi - Nogi - Fight et le club omnisport. D'autre part, les lieux sportifs où les diplômes ne semblent pas obligatoires pour exercer. Par exemple, c'est le cas des salles comme EasyGym, où les coachs et commerciaux ne possèdent pas forcément de qualifications spécifiques. Ici, la seule validation des acquis suffit pour permettre à un professionnel, tel que celui que nous avons rencontré, d'exercer en tant que coach.

Encadré 2 : Diplômes sportifs

Il existe cinq niveaux hiérarchiques entre les diplômes sportifs :

- le premier est le certificat de qualification professionnelle (CQP).
le deuxième est le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur qui est un niveau d'animateur non professionnel. Il coûte environ 1 000 euros.
- le troisième est le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS) qui coûte environ 5 000 euros et qui correspond à un niveau bac. De nombreux encadrants sportifs rencontrés durant l'enquête détiennent ce diplôme.
- le quatrième est le Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, équivalent Bac + 2, pour lequel il faut compter environ 5 000 euros.
- Enfin, le cinquième, le Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport qui correspond à un niveau Bac +3/+5, coûte environ 8 000 euros. Ce niveau licence et master sont détenus par la majorité des professionnels : le karaté, le basket, la self défense, le judo, le badminton ou encore l'aïkido.

Le fait de valoriser son engagement à travers des formations et des diplômes est un point central, d'autant qu'ils sont parfois obligatoires pour exercer. Ils participent de la légitimation de sa position d'enseignant et du degré de sérieux de l'encadrement. Pour ceux qui travaillent à leur compte en développant une activité de sport privée, c'est un argument central. À l'instar, de cette professeure de danse qui a passé sept certifications pour pouvoir enseigner dans le

domaine qu'elle souhaite et élargir le panel de danse proposé (Zumba, K-Pop, hip-hop, fitness family, etc.).

Certaines structures sportives encouragent nettement à professionnaliser leur encadrement en proposant la prise en charge partielle ou totale de ces différents types de formations. Elles peuvent être locales, délivrées par le Ministère de la jeunesse et des sports, par les fédérations sportives, ou en lien avec des formations universitaires. Ces formations peuvent aussi faire partie des rétributions symboliques possibles de l'engagement bénévole. Plusieurs entraîneurs ou coachs sportifs ont, par exemple, des trajectoires de ce type : on commence comme bénévole, on fait ensuite des formations pour compléter son bénévolat, on s'oriente ensuite vers des formations qualifiantes sportives et on revient en tant que salarié comme coach professionnel, justifiant dans ce cas, le travail espéré évoqué plus haut. Cela peut participer à construire une carrière dans les métiers du sport et ce faisant à fidéliser des bénévoles qui, à terme, ont pu devenir professionnels et en faire leur métier. On peut notamment prendre l'exemple d'un salarié de l'USF depuis 11 ans qui a pu entamer une formation en préparation mentale des sportifs en parallèle de son activité salariée au sein de l'association. Afin de se former dans ce domaine et d'obtenir un diplôme, il a suivi pendant deux ans une formation spécialisée sur l'accompagnement psychologique des sportifs en STAPS, lui permettant de devenir « préparateur mental » et de proposer du conseil personnalisé à son compte, à côté de son activité à l'USF. Loin d'apparaître comme contradictoire avec son activité salariée, cette activité complémentaire est valorisée par l'USF qui la propose sur son site aux clubs et sportifs. Il faut souligner que c'est l'USF qui l'a encouragé à suivre cette formation avant de la valoriser ensuite au sein de la structure.

Les différences économiques entre activités sportives jouent très fortement sur la possibilité de pouvoir professionnaliser l'activité. Et on remarque que ceux qui ont tendance à professionnaliser l'activité sont aussi ceux qui ont une approche très professionnalisée et compétitive du sport, quand des sections avec des moyens économiques plus faibles conservent parfois un format plus artisanal avec un encadrement bénévole et peu professionnalisé. Cela reprend en un sens la célèbre formule de Marx : le capital va au capital dans la mesure où ceux qui ont déjà les moyens de professionnaliser continuent de le faire prioritairement quand ceux qui sont relativement peu dotés économiquement demeurent sous-professionnalisés.

2.3 Des acteurs privés professionnalisés

Ces enjeux de professionnalisation à l'œuvre au sein des sections associatives sont également visibles dans le secteur privé du sport. C'est d'autant plus le cas dans un secteur économique en pleine expansion.

L'expansion des salles de sports

Parmi ces acteurs privés, on peut citer de grandes entreprises multinationales, comme *Basic Fit* ou *Neoness*, qui vendent des espaces de pratiques et des abonnements, et dont les chiffres d'affaires augmentent de manière exponentielle. D'autres entreprises privées spécialisées dans le domaine du sport vendent des biens autour de cette pratique, tels des compléments alimentaires, des dispositifs connectés (montres et applications) ou encore des équipements et

habillements sportifs. Comme le montre l'enquête sur les pratiques sportives de l'INJEP, la consommation de ces biens relatifs au sport est en augmentation ces dernières années. En effet, selon l'enquête de 2023, 35 % de la population déclare utiliser des instruments de mesure numériques afin de calculer leur activité physique, parmi ces 35 %, 17% d'entre eux déclarent utiliser ces instruments de mesures tout le temps. Par rapport à 2020, nous pouvons observer une augmentation de 8 points.

Les réseaux sociaux jouent un rôle non négligeable dans la diffusion de contenus autour du sport et dans la promotion de biens de consommation en lien avec celui-ci (comme le démontre Joseph Godefroy¹⁴), ce qui renforce l'essor économique de ce secteur. Les influenceurs du sport ont parfaitement compris ce concept tel le vidéaste web *Tibo InShape*, dont la chaîne Youtube centrée sur le sport et notamment la musculation (avec des placements de produits très conséquents), est la chaîne la plus consultée en France avec plus de 25 millions d'abonnés.

À côté du sport associatif précédemment évoqué, on retrouve également à Fontenay-sous-Bois des dynamiques nationales avec l'installation de plusieurs salles de sport et de fitness appartenant aux groupes qui dominent le secteur. On retrouve ainsi *Fitness Park* mais également des salles de crossfit. Des salles de sport telles qu'*Easy Gym*, qui a fait figure de pionnière à Fontenay en s'installant sur la ville il y a déjà une dizaine d'années, en voient arriver d'autres qui augmentent fortement la concurrence localement. Cela souligne, d'une part, la vitalité du secteur mais aussi, d'autre part, les restructurations en cours sur ce marché spécifique avec une compétition accrue pouvant mener à des rachats d'un groupe par un autre. C'est le cas de la salle *Easy Gym* qui a été rachetée récemment par le groupe *Fitness Park*.

L'expansion très rapide du groupe *Basic Fit* témoigne de l'explosion du secteur économique du sport. Cette multinationale propose des salles de sport *low cost* avec un développement économique et des politiques tarifaires très agressives fragilisant leurs concurrents et leurs employés. Ce grand groupe de salles de sport inauguré au début des années 2010 est devenu incontournable dans le domaine du sport. En presque 15 ans, le groupe néerlandais a su faire sa place dans le domaine du sport en France mais également en Europe. Rien qu'au premier trimestre 2024, le groupe affichait un chiffre d'affaires de 284 millions d'euros, soit 16 % de plus qu'au dernier trimestre de 2023, lui permettant d'ouvrir 104 salles supplémentaires en étendant donc son réseau à 1 575 clubs au total et plus de 3,6 millions de membres.

Ces acteurs privés du sport¹⁵ ont développé un mode de fonctionnement caractéristique des salles de sports *low cost*. Ces salles cherchent à réduire au maximum les coûts, notamment salariaux, en faisant appel à des coachs extérieurs ayant le statut d'auto-entrepreneur. Cette logique de rationalisation économique est également visible à travers la qualité des équipements, amenant certains pratiquants à se plaindre de certaines salles et de l'usure des

¹⁴ Godefroy, J. (2021). « Des influenceurs sous influence ? La mobilisation économique des usagers d'Instagram ». *Travail et emploi*, 2021/1, n° 164-165, pp. 59-83.

¹⁵ On compte trois salles de sport de ce type à Fontenay-sous-Bois au moment de l'enquête.

infrastructures. Cela permet de comprendre, pourquoi sur ce marché concurrentiel, d'autres salles se spécialisent dans le haut de gamme.

Les coachs sportifs

À côté de ces grandes entreprises, il existe un autre type d'acteurs privés du sport à Fontenay-sous-Bois : les coachs sportifs. Nous en avons rencontré une quinzaine lors de notre enquête. La plupart ont des conditions d'emploi morcelées entre plusieurs employeurs avec des statuts professionnels variés et une exposition parfois importante à la précarité du fait d'une irrégularité de leurs revenus.

C'est le cas d'une professeure de yoga de 54 ans que nous avons rencontrée. Diplômée en psychopathologie et assistante bibliothécaire à Paris, elle est salariée ponctuelle de son association en tant que professeure de yoga, une pratique associée selon elle à un certain ethos et une conception particulière qu'elle définit par « *la non-violence par rapport à soi et aux autres, l'équilibre, l'hygiène de vie, s'imprégner d'énergie positive, la recherche de la perfection* ». Contrairement à beaucoup de professionnels du sport à Fontenay-sous-Bois, elle est relativement satisfaite des créneaux qu'elle a à sa disposition (dans une salle de la Maison du Citoyen) puisqu'ils s'intercalent parfaitement avec son emploi du temps d'assistante bibliothécaire. Cependant, son association peine à lui assurer des revenus suffisants, avec des créneaux parfois très peu suivis. Elle évoque notamment un cours qui ne compte que quatre personnes, surtout des femmes d'un certain âge, auquel elle aimeraient si possible qu'une dizaine de personnes s'ajoutent afin de rentabiliser économiquement son activité. Elle évoque également sa volonté d'élargir son public en s'ouvrant notamment un public plus jeune. Le budget de l'association ne repose que sur les adhésions (20 euros à l'année), ce qui ne couvre que partiellement les frais de l'association telle la responsabilité civile à payer ou la compatibilité assurée par une prestataire extérieure. Dans ce contexte, le fait de pouvoir bénéficier de locaux gratuitement par la municipalité s'avère particulièrement utile pour garantir la survie d'une association aux finances très précaires et à l'activité réduite. Très ajustée à sa pratique qu'elle présente comme un véritable art de vivre, elle semble en revanche en décalage avec les qualités requises pour développer son activité. Contrairement à d'autres professionnels rencontrés, elle ne possède pas de dispositions entrepreneuriales permettant de se faire entrepreneur de soi-même pour valoriser son activité et la rendre visible à des pratiquants potentiels, ce qui rend difficile la survie de son association.

Au contraire, nous avons rencontré une professeure de danse qui a un statut d'auto-entrepreneuse pour qui le sport constitue son activité principale. Âgée d'une cinquantaine d'années, ancienne danseuse professionnelle, elle explique ne pas avoir le temps de faire du sport en dehors de son travail, tant celui-ci est prenant. Elle intervient ainsi dans différentes structures élargissant au maximum ses lieux d'intervention pour garantir ses revenus, tels que des foyers pour personnes en situation de handicap ou encore pour des centres communaux d'action sociale (CCAS). Le cas de cette professeure de danse reflète bien les dispositions entrepreneuriales nécessaires au développement de son activité afin d'en tirer des revenus suffisants. Il faut également, selon elle, diversifier au maximum son activité pour s'adapter aux tendances actuelles et attirer, ce faisant, une nouvelle clientèle. Elle utilise notamment des genres musicaux très commerciaux pour drainer un public élargi et s'est aussi spécialisée dans

les pratiques pour enfants. Elle propose ainsi depuis peu des cours de zumba kids, de fitness family ou encore des cours de danse K-pop, genre musical très en vogue ces dernières années.

Autre cas de figure, nous avons rencontré un coach sportif de 55 ans qui travaille à temps plein en tant que commercial dans l'alimentaire et qui assure en compléments une activité de coach de fitness en dehors de ses heures de travail, notamment les lundis et le mercredis soir de 18h à 21h30. Comme dans les deux cas précédents, ce coach souligne la nécessité pour les auto-entrepreneurs de devoir souvent cumuler divers emplois pour assurer une continuité de leurs revenus.

Ces professionnels du sport sont fortement dépendants de la clientèle et doivent vendre leur force de travail et faire leur propre promotion afin d'attirer des clients à l'instar d'une autre professeure de yoga qui distribue des flyers pour faire connaître son activité et y décrit notamment sa pratique comme essentielle au bien-être pour la rendre attrayante.

Ces coachs sportifs deviennent de véritables entrepreneurs d'eux-mêmes, à la manière de ce qui a été étudié par des sociologues du travail comme Sarah Abdehnour ou encore Anne Lambert¹⁶. Les autrices expliquent notamment que l'auto-entrepreneuriat a été soutenu par l'Etat, dès la fin des années 1970, en prônant une « France d'entrepreneurs ». Pour y parvenir, l'Etat a simplifié le processus de création de petites entreprises. De leur côté, les auto-entrepreneurs vont alors devoir mobiliser d'eux-mêmes leurs propres ressources et ainsi vendre leur travail afin que leur entreprise se pérennise. Cette idée est évoquée dans l'article sous le terme « d'entreprise de soi », terme évoquant le fait que les auto-entrepreneurs ne peuvent compter que sur eux-mêmes, que ce soit pour réaliser les démarches ou encore pour promouvoir le travail. Devenir auto-entrepreneur peut apparaître comme un gage de liberté qui cache souvent une précarité et une dépendance forte à la clientèle et au marché. L'autonomie auparavant promue comme étant la finalité heureuse devient une injonction.

Cette injonction à l'entreprise de soi et la responsabilisation individuelle que cela implique vont de pair avec des valeurs spécifiques associées au sport, telles que le dépassement de soi et la persévérance. Pour certains de ces coachs, l'implication dans le sport est une preuve du mérite individuel, érigée en valeur centrale et qui recouvre ici une dimension sportive et entrepreneuriale qui apparaissent très ajustées. Un coach rencontré déclare ainsi que la volonté est prépondérante sur tout le reste, reprenant la conception très libérale du « quand on veut on peut » en utilisant une formule choc : « *Si tu veux rester gros, reste gros* ». Un autre témoigne du fait qu'il est important d'avoir une pratique sportive afin d'être fier de son corps. À l'échelle de leur pratique sportive, à la fois personnelle et professionnelle, ils défendent cette idée, avec un discours méritocratique « *on n'a rien sans rien* ».

¹⁶ Abdehnour, S., & Lambert, A. (2020). « *L'entreprise de soi*, un nouveau mode de gestion politique des classes populaires ? Analyse croisée de l'accession à la propriété et de l'auto-emploi (1977-2012) ». *Genèses*, 2020/1.

En conclusion de cette deuxième partie, nous pouvons dire que le sport souligne d'importants enjeux de professionnalisation de la pratique alors même qu'il repose largement sur le bénévolat. Dans un contexte de renforcement de la pratique et d'encouragement à la développer davantage, nombre de sections associatives ou privées se retrouvent confrontées à la question de la professionnalisation à travers différentes formes statutaires (salariés, auto-entrepreneurs) et différentes formations ou qualifications pour permettre l'encadrement. Si certains louent un investissement désintéressé gratuit et chronophage, d'autres apparaissent, surtout dans le secteur privé, comme de véritables entrepreneurs d'eux-mêmes voyant dans le sport une forme d'éthique managériale libérale. À l'arrivée, plusieurs questions transversales creusent les différences entre clubs et sections notamment en ce qui concerne la dimension éducative et compétitive du sport qui, à l'échelle de chaque sport, semble difficile à faire coïncider.

3. Des sections tiraillées entre la pratique de loisir et la compétition

Les sections de sport à Fontenay-sous-Bois valorisent plusieurs représentations de la pratique sportive. Cela questionne la frontière entre le sport et l'activité physique, et témoigne des multiples manières qui existent de définir l'activité sportive. Certains mettent en avant la dimension sociale du sport, en valorisant la démocratisation de la pratique et l'aspect ludique de leur activité. Ces dimensions sociales et ludiques du sport se caractérisent par plusieurs représentations et valeurs par lesquelles les clubs donnent du sens à leur activité. À l'inverse, d'autres clubs valorisent principalement la compétition et celle-ci apparaît très intégrée dans leur pratique sportive, jusqu'à être naturalisée comme une évidence. Favoriser la compétition dépend d'impulsions locales et nécessite des choix de structuration au sein des sections, comme la recherche de professionnalisation de la pratique sportive. Enfin, certains clubs essaient de faire coexister ces deux dimensions, sociale et compétitive. Cet enjeu de maintenir le sport comme un loisir avec une visée éducative tout en gardant une ambition compétitive est un vrai défi pour ces sections sportives car elle questionne les moyens disponibles, la question de l'encadrement et les logiques de sélection internes. En pratique, tenir les deux ambitions s'avère souvent compliqué.

3.1 Sport pour tous

Dans plusieurs sections que nous avons rencontrées, l'ambition est avant tout de démocratiser l'accès au sport. Ce qui domine ici c'est la dimension socialisatrice, que les clubs valorisent souvent plus que l'activité sportive elle-même. On verra que ces sports mettent en avant plusieurs dimensions souvent cumulatives : des visées éducatives et familiales, la découverte de la pratique, une proximité avec la nature et la culture, la recherche d'un bien-être et d'un certain rapport avec le corps, une dimension médicale avec la lutte contre la sédentarité, une favorisation de l'inclusion et la mixité sociale mais aussi parfois une certaine négation de la compétition.

Valoriser la dimension éducative et familiale

Certaines sections qui valorisent la démocratisation de leur sport mettent en avant l'importance de la découverte de la pratique par les enfants et l'existence d'une dimension éducative de leur sport qui se veut très largement accessible et ouverte à tou.te.s. La plupart de ces clubs ou de ces sections sportives insistent très nettement sur cette dimension de la pratique sportive contre une pratique compétitive perçue comme élitiste et sélective.

C'est le cas de la section de hockey qui se présente comme une « école de hockey accessible dès l'âge de 4 ans, pour apprendre à patiner ». Le terme d'école n'est pas utilisé de manière anodine et le discours de présentation de la section comporte une dimension clairement éducative. Au Basket Club de Fontenay (BCF), un responsable nous a dit que le but du club est d'éduquer et de sociabiliser les enfants. C'est une manière d'initier à la pratique avec une dimension éducative. Les jeunes joueurs sont, par exemple, tenus de signer une charte de comportement qui englobe à la fois le respect des règles au sein du club et les comportements

en dehors, tels les résultats et l'investissement scolaire, insistant ainsi sur la réussite scolaire en parallèle des résultats sportifs.

Les encadrants de plusieurs sections ont parlé de « famille » (ou d'une « deuxième famille ») pour parler de leur club, notamment dans les sections de judo, de hockey, de basket et de boxe. Cela valorise le partage et le « vivre ensemble » qui est associé à cette dimension d'un sport de loisir plus qu'un sport de compétition. Dans cette idée de valeurs familiales, le club de boxe française organise des rencontres avec les clubs alentours pendant les vacances scolaires, et afin que les enfants puissent venir, du covoiturage est mis en place par les entraîneurs. De la même manière, le club de judo organise des fêtes et des activités afin de « devenir une famille ». Cela se traduit aussi par l'accompagnement très personnalisé de certains clubs au financement de la pratique pour réduire drastiquement le coût économique d'entrée dans la pratique, tels que le self-défense et la boxe anglaise. Plusieurs solutions sont proposées, avec du prêt de matériel, des facilités de paiement, voire de la gratuité dans certaines situations. Ces associations valorisent ainsi en discours et en pratique une dimension familiale du sport et affiche une ambition d'accessibilité pour tous. Un dirigeant nous a par exemple dit qu'il y était très sensible déclarant : « le fait que l'on ne puisse pas pratiquer pour des raisons économiques est insupportable. » Ce qui l'a amené à développer différentes modalités d'exonération des frais d'inscriptions pour les familles les plus précaires.

Vanter la proximité avec la nature et la culture

Les associations sportives ayant à cœur de démocratiser la pratique de leur sport mettent également en avant la proximité à la nature et la culture. C'est le cas de la section de spéléologie, qui se sent proche de la nature puisque leur pratique se fait en extérieur. Un des pratiquant de cette section nous a dit qu'il y a un aspect de « nature engagé ».

Par ailleurs, certaines sections se décrivent comme étant plus proches d'activités culturelles que sportives. Cela s'observe dans la section de cyclo-rando qui souligne davantage l'aspect culturel en soulignant cette idée de proximité avec la nature et de découverte culturelle. Se présenter comme une activité culturelle est également un moyen d'engranger des profits symboliques et permet une certaine distinction sociale au sein des sections sportives. Lors des sorties, les pratiquants aiment raconter et apprendre l'histoire des lieux visités. C'est notamment le cas lors d'une sortie faite dans la Loire peu avant l'enquête : les encadrants avaient notamment prévu des conférences par des spécialistes des lieux sur lesquels ils se trouvaient. De la même manière que pour le club de cyclo-rando et de spéléologie, cette représentation du sport est aussi valorisée dans le cas de la danse, activité frontière entre la culture et le sport. En effet, le président de l'association de danse nous a confié que la danse n'est pas du sport et que c'est davantage une pratique culturelle de loisir, moyen de se distinguer du sport perçu comme plus trivial et de souligner la dimension artistique de la danse plutôt que son aspect physique.

Rechercher du bien-être et lutter contre la sédentarité

La recherche du bien-être est une autre dimension valorisée par certaines associations sportives. Les professeurs particuliers de yoga que nous avons rencontrés, ainsi que ceux de la SSGV, mettent en avant un intérêt de la pratique du yoga au-delà d'une dimension purement physique et au-delà même des séances à proprement parler. En effet, le yoga serait bénéfique d'un point

de vue corporel pour avoir une meilleure hygiène de vie et participer à l’harmonie générale du corps. Mais il serait également bénéfique d’un point de vue spirituel, permettant une meilleure harmonie entre soi et les autres. L’objectif est donc de prendre soin de soi tout en se détendant et l’association considère son activité comme un loisir en rapport avec la santé mais sans collaboration avec le milieu médical.

La section du sport passerelle met aussi en avant l’importance de la santé et de la lutte contre la sédentarité dans la réalisation d’une pratique sportive. En effet, cette association permet de pratiquer une activité sportive sur ordonnance donc cette fois-ci en collaboration étroite avec le milieu médical. Cette section permet à des personnes sédentaires ou ayant des problèmes de santé, de pratiquer une activité physique et d’y prendre goût. Au bout d’un an, les adhérents sont redirigés vers une autre activité sportive. L’association collabore depuis peu avec d’autres sections de l’USF afin d’instaurer des programmes similaires dans lesquels des activités en lien avec la santé sont mises en place. C’est le cas du club de yoga qui vise à aider et à encourager les individus à reprendre le sport après un accident ou un problème de santé.

Favoriser l’inclusion

Pour les sections tournées vers la démocratisation de leur sport, favoriser l’inclusion est un objectif important. Comme indiqué précédemment, il existe ainsi une section basket fauteuil au BCF. Cette section est hétérogène et mixte puisque les femmes et les hommes pratiquent ensemble et qu’il y a des adhérents valides et non valides. Ils cherchent à recruter davantage de personnes en situation de handicap et souhaitent se diriger vers des établissements médico-sociaux afin d’en recruter. De la même façon, le judo a une sous-section handicap qui permet l’intégration de ces personnes. Ils ont aussi désormais une section en partenariat avec une classe ULIS de la commune. Ces encadrants insistent davantage sur les vertus socialisatrices du sport : la coopération, le travail en équipe, l’entraide et la solidarité entre les joueurs. Le yoga souhaite, de la même façon, « créer du lien social » afin que « tout le monde se connaisse ». Il y a une volonté de la part des encadrants de « lutter contre l’isolement ». Il y a ici peu de critères de performance et pas de notion de compétition. Le yoga est même considéré par une pratiquante comme une « discipline à part ».

Une négation de la compétition

La compétition est peu centrale dans la découverte de la pratique, voire franchement évitée. Si c’est compréhensible dans des activités où la compétition est quasi-inexistante dans les faits : randonnée, yoga, spéléologie, voire même à un degré moindre escalade, c’est plus étonnant pour certains sports où des rencontres et championnats existent et la compétition semble intégrée dans la pratique sportive.

Ainsi, certaines sections qui pourraient insister sur la compétition semblent davantage insister sur la dimension éducative de leur sport au point de nier toute ambition sportive dans les championnats auxquels elles sont inscrites de fait. Ainsi, quand elles découvrent des jeunes voire très jeunes qui ont de très bonnes dispositions sportives pour l’activité pouvant potentiellement les mener vers le haut niveau, ils leur proposent d’emblée de se rediriger vers d’autres clubs qui ont une pratique compétitive et de haut niveau. Ils développent ainsi des

partenariats avec d'autres clubs proposant des pôles espoirs et des formations de sportifs de haut niveau, où ils redirigent leurs meilleurs talents. Dans ce cas, l'ambition sportive est même déniée car on ne souhaite pas conserver ces bons éléments qui amélioreraient le niveau sportif de l'équipe mais plutôt leur proposer une porte de sortie ajustée qui corresponde à leurs ambitions sportives. Il y a donc une négation de la compétition qui est explicite et affichée par les sections. La section de hockey, par exemple, n'a pas d'équipe professionnelle et cela ne fait pas partie de leurs objectifs. Ils ont pour ambition d'être un club formateur, tourné vers l'éducation des plus jeunes comme on l'a vu plus haut, et envoient les joueurs qui ont un meilleur niveau vers d'autres clubs partenaires tel celui de Strasbourg. Au sein de la section basket fauteuil du BCF, lorsque les joueurs atteignent un niveau plus élevé et souhaitent participer à des compétitions avec des personnes de leur niveau, ils sont orientés vers d'autres clubs spécialisés dans la performance et la compétition. Cela a été le cas pour un jeune joueur en situation de handicap, qui a été envoyé par son coach, dans un club à Paris, où il est entraîné par un ancien joueur de l'équipe de France de basket fauteuil.

Les valeurs associées à cette dimension sociale de démocratisation de l'accès au sport et d'euphémisation de la confrontation correspond à la gauche de l'espace social bourdieusien. Ce sont les classes sociales dotées en capital culturel plutôt qu'en capital économique qui valorisent une pratique du sport non compétitive et davantage socialisatrice, éducatrice, culturelle et sanitaire.

3.2 Encourager le sport de haut niveau

À l'opposé des clubs qui valorisent une dimension sociale du sport très peu compétitive, plusieurs sections ont très largement insisté sur l'importance de la compétition dans leurs pratiques ; et parfois même sur la difficulté à intégrer dans leurs créneaux une pratique uniquement liée aux loisirs. Ces sections adoptent un vocabulaire spécifique reflétant leur orientation, avec des termes tels que « *compétition* », « *pôle élite* », « *pépinière* » ou « *détection* ». Il semblerait que cette pratique compétitive soit fortement intégrée dans certaines pratiques sportives. Cependant, cette valorisation de la compétition conduit souvent à des choix structuraux des clubs et entraîne des coûts financiers importants du fait de dépenses spécifiques à cette ambition compétitive : entraîneurs professionnels, frais de déplacements d'autant plus élevés que l'on progresse en niveau (la différence entre des rencontres départementales et nationales par exemple), etc.

Organiser et structurer la compétition sportive

Cette importance accordée à la compétition nécessite une organisation adéquate, notamment une gestion minutieuse des ressources humaines dans les bureaux des sections, le recrutement de professionnels du sport ainsi que des équipements particuliers.

Dans un premier temps, la coordination des équipes, des créneaux d'entraînement, ainsi que la logistique des compétitions demandent une attention particulière. Cela inclut aussi la gestion administrative des convocations, la planification des compétitions, ainsi que la recherche de créneaux supplémentaires pour répondre aux besoins des équipes. Par exemple, l'organisation du club de basket nécessite une gestion minutieuse et au moins six membres du

bureau ont des responsabilités spécifiques qui contribuent au bon fonctionnement du club et des compétitions. L'un des bénévoles se charge des relations avec la mairie et gère l'ensemble des tâches administratives, y compris l'envoi des convocations de match aux entraîneurs. Un autre bénévole est responsable de la communication avec la fédération, veillant à la bonne gestion des licences des joueurs. Parallèlement, un membre de l'équipe est chargé de développer des partenariats avec des sponsors locaux et de gérer les maillots pour les équipes. Un autre bénévole s'occupe de la programmation des matchs, s'assurant que les horaires conviennent aux équipes et aux installations. Enfin, deux d'entre eux ont pour mission de superviser les entraîneurs, garantissant qu'ils disposent de toutes les ressources nécessaires pour préparer leurs équipes.

La gestion des ressources humaines, dans les clubs sportifs qui valorisent la compétition, ne se limite pas aux tâches administratives ou logistiques. Avec l'élévation des exigences de performance, de nombreux clubs sont amenés à recruter des professionnels qualifiés pour encadrer et entraîner les athlètes et éléver leur niveau de jeu. Cette montée en niveau, notamment dans les compétitions régionales et nationales, incite de plus en plus de clubs à structurer leur encadrement avec le recrutement d'entraîneurs professionnels et diplômés. Le club de patinage artistique, par exemple, demande à ses entraîneurs de posséder des diplômes spécifiques, comme le brevet fédéral de niveau 1 ou 2. Ces professionnels, en plus de leur savoir technique, apportent des connaissances en matière de méthodologie d'entraînement et de préparation physique qui peuvent être importantes pour les clubs voulant se concentrer sur la compétition et monter en niveau de jeu.

Enfin, les clubs se concentrant sur la compétition, notamment ceux qui souhaitent former leurs athlètes pour le sport professionnel, rencontrent parfois des obstacles liés à l'insuffisance des infrastructures existantes. Dans certains clubs, les installations actuelles ne répondent pas toujours aux exigences de la compétition de haut niveau. Par exemple, un entraîneur de boxe anglaise évoque le besoin en salles de musculation, saunas ou bassins d'eau froide ou de cryothérapie pour la récupération, des installations qui sont souvent jugées comme importantes pour permettre aux athlètes d'atteindre des niveaux de performance élevés mais au coût très conséquent pour une utilisation sporadique (seuls les professionnels en ont l'usage).

L'impact financier de la concurrence

La compétition engendre également des coûts importants, à la fois pour le club et pour les athlètes. À mesure que le niveau de compétition s'élève, les frais augmentent. Ces coûts sont notamment liés aux besoins d'entraîneurs qualifiés et reconnus dans leurs pratiques, aux équipements et aux déplacements. Dans un premier temps, la salarisation du personnel, qu'il s'agisse des membres des bureaux ou des professionnels du sport tels que les entraîneurs, représente un coût pour les clubs. En effet, recruter des professionnels implique de les rémunérer, et les cotisations des adhérents ne suffisent généralement pas à couvrir ces dépenses. Pour couvrir ces frais, les clubs développent différentes stratégies, comme la recherche de financements ou l'organisation d'événements payants. Par exemple, le club de badminton organise des mini-tournois ouverts à tous mais payants, permettant ainsi de générer des revenus supplémentaires.

De plus, les coûts des équipements spécifiques dans la compétition peuvent représenter une charge financière importante, notamment pour les adhérents. En effet, certains sports nécessitent du matériel adapté, ce qui peut rapidement représenter une grosse dépense, comme c'est le cas pour le patinage artistique. Dans un premier temps, pour pratiquer la compétition en patinage artistique, l'adhésion annuelle s'élève à 900 euros (contre 260 euros pour une adhésion loisir). À cela s'ajoutent les frais pour l'équipement : une tenue d'entraînement coûte environ 400 euros, tandis qu'une tenue de compétition coûte environ 100 euros sur internet ou jusqu'à 400 euros pour une tenue sur mesure. Enfin, les patins représentent également un investissement coûtant environ 100 euros avec souvent la nécessité de posséder plusieurs paires quand on concourt à un bon niveau.

Inculquer des valeurs à travers le sport de compétition

Les travaux en sociologie montrent que cette vision compétitive du sport est plus fréquente dans certains milieux sociaux. Elle va de pair avec des dispositions fréquemment rencontrées dans les milieux sociaux situés à droite de l'espace social bourdieusien. C'est par exemple le cas pour les cadres supérieurs, principalement dotés en capital économique, pour qui le sport joue un rôle central, surtout lorsqu'il est pratiqué de manière compétitive¹⁷.

La compétition est souvent perçue comme un moyen d'inculquer aux enfants certaines valeurs telles que la combativité et le dépassement de soi qui s'alignent parfaitement avec une vision libérale du monde social. Dans cette perspective, la réussite sportive reflète celle attendue dans le monde professionnel. L'importance accordée à la compétition traduit une idéologie méritocratique, où les qualités développées dans le sport sont perçues comme transposables à la sphère professionnelle. Le sport devient ainsi un moyen de transmettre aux enfants des valeurs d'ambition, de prise de risque et d'efficacité, des qualités recherchées dans le monde de l'entreprise.

Cependant, indépendamment d'une conception entrepreneuriale du sport, notre enquête a mis en lumière une certaine centralité accordée à la compétition dans nombre de sports (foot, hand, badminton, ping-pong, etc.) qui mettent aussi en valeur des enjeux de structuration de ces pratiques à l'intérieur de leurs fédérations sportives et des exigences en termes de moyens parfois difficiles à assouvir, faute de financement nécessaires.

3.3 Concilier compétition et loisirs

Certains clubs sportifs, comme on a pu le voir avec l'exemple du club de basket, cherchent à faire coexister la démocratisation de la pratique sportive et la performance en compétition, ce qui leur permet de répondre aux attentes diversifiées de leurs adhérents. Cette articulation des deux visions se concrétise par la mise en place de sections spécifiques pour la compétition, visant la performance, et d'autres dédiées à une pratique plus détendue, centrée sur le loisir et

¹⁷ Christine Mennesson et Samuel Julhe, « L'art (tout) contre le sport ? La socialisation culturelle des enfants de milieux favorisés », *Politix*, n°99, 2012.

la démocratisation de l'accès au sport. Par exemple, le badminton, dont la majorité des équipes sont dédiées à la compétition, propose également des créneaux de « jeux libres » réservés à une pratique sans pression compétitive. Ces créneaux permettent aux adhérents de jouer de manière informelle, sans l'obligation d'entraînements intensifs ou de participation à des compétitions, et sont souvent organisés à des horaires moins prisés, comme entre midi et quatorze heures. Le club de patinage à roulettes cherche également à répondre à ces deux aspirations. Sur ses 120 adhérents, 30 s'engagent dans la compétition, tandis que 90 pratiquent en loisir et participent à des galas et des spectacles de fin d'année. Une organisation similaire se retrouve dans le club de tennis de table, avec des groupes orientés vers la compétition et d'autres dédiés à l'animation.

Maintenir ces deux objectifs, compétition et loisir, au sein du même club peut être un défi. D'un côté, il faut un encadrement technique de haut niveau pour les athlètes compétitifs, avec des entraîneurs qualifiés, des créneaux horaires spécifiques et des équipements adaptés. De l'autre, il faut conserver des créneaux accessibles pour des pratiques plus souples pour les pratiquants de loisirs. Tenir ces deux visions rencontre notamment des contraintes d'infrastructures : les équipements des villes étant souvent saturés (voir chapitre 1), il est difficile d'obtenir des créneaux supplémentaires pour répondre aux besoins de tous.

Ainsi, dans les clubs sportifs, une hiérarchie des priorités se met en place entre certaines sections focalisées sur la performance et la compétition et d'autres sections prônant une ouverture vers des pratiques plus tournées vers le loisir récréatif. Certains clubs cherchent à concilier ces deux dimensions. Pour garantir une pratique sportive accessible à tous, ils mettent en place des dispositifs tels que des chartes de comportement, des créneaux de jeu libre ou des sections spécifiques, comme le basket fauteuil. Parallèlement, ils répondent aux attentes des adhérents voulant faire de la compétition en proposant des équipes dédiées et des entraînements encadrés par des professionnels du sport.

Conclusion

Revenir sur la pratique du sport dans une ville héritière du communisme municipal permet, on l'a vu, de poser des questions plus larges sur la pratique du sport, les formes d'encadrement, les enjeux sociaux de la pratique. Héritière directe du sport ouvrier, Fontenay ne dépareille pas au milieu d'autres villes communistes ou apparentées qui ont d'emblée fait du sport un enjeu politique. Le soutien appuyé à la dimension omnisport, la grande variété des pratiques, le développement de la pratique féminine ou du sport inclusif sont largement appuyés même s'ils se heurtent en pratique à de nombreuses difficultés. La baisse des dotations de l'État fragilise le modèle et encourage un management par projet qui rend plus inégalitaires les dotations aux associations et sections sportives. En outre, l'espace permettant la pratique est aujourd'hui étranglé par une utilisation quasi maximale empêchant le développement d'autres pratiques. Enfin, les logiques de professionnalisation des clubs sont apparues très inégales et mettent en valeur une utilisation parfois disproportionnée des bénévoles qui ne peuvent que fragiliser le modèle, certains arrêtant après des années d'investissement très chronophage. Pourtant, beaucoup repose sur ces bénévoles et ce constat dépasse bien sûr la seule ville de Fontenay, le

sport en France étant largement tributaire de tout un « travail gratuit » selon l'expression de Maud Simonet.

C'est d'autant plus vrai en cette année de Jeux Olympiques qui a vu le CIO amasser des profits records, d'une part, tout en ayant recours à un nombre record de bénévoles, d'autre part, avec près de 45 000 bénévoles, ce qui interroge plus globalement le financement sportif. De même en ce qui concerne la performance des athlètes français sur laquelle l'exécutif, après avoir perdu les législatives, a largement surfé. Les questions locales sur le rapport à la compétition et les moyens de cette ambition ont ici une résonnance nationale. Dans ce sens, une remarque est revenue souvent dans la bouche de nombreux sportifs et encadrants sportifs fontenaysiens qui revêt une critique politique de fond : « *la France n'est pas un pays de sport* ». Dès lors que l'on prend au sérieux cette formule, on voit bien qu'elle dénonce l'ambition d'excellence sportive affichée d'une part et l'insuffisance des moyens permettant de la développer par des structures adaptées, par des moyens nécessaires pour la mettre en œuvre ou par l'accompagnement des fédérations sportives dès le plus jeune âge ou des politiques de détection suffisantes. De même, il apparaît utile de rappeler l'importance d'une pratique amatrice pour pouvoir accroître le nombre de pratiquants et qui est le pendant nécessaire de la pratique d'excellence. Quand on voit à quel point les associations ont du mal à faire tenir ces deux ambitions dans une ville qui pourtant appuie nettement la pratique sportive, on se dit finalement que « l'héritage des Jeux » tant de fois abordé dans les médias, pourrait finalement être encore plus décevant que prévu, avec des réductions des finances publiques de la jeunesse et des sports et des collectivités encore accentués par le dernier gouvernement.